



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT (I.N.S.E.P.S.)

Mémoire de fin de formation aux fonctions d'Inspecteur
de l'Éducation Populaire de la Jeunesse et des Sports

SUJET

*Propositions pour un plan de relance
du football dans la ville de Saint-Louis*

M. 002-20

Présenté par :

El hadj Moctar GUEYE

Sous la direction de :

MAMA SOW
DIRECTEUR TECHNIQUE
NATIONAL DE FOOTBALL



**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'ÉDUCATION
POPULAIRE ET DU SPORT (I.N.S.E.P.S.)**

Mémoire de fin de formation aux fonctions d'inspecteur
de l'Éducation Populaire de la Jeunesse et des Sports

SUJET

*Propositions pour un plan de relance
du football dans la ville de Saint-Louis*

Présenté par :

El hadj Moctar GUEYE



Sous la direction de :

MAMA SOW
DIRECTEUR TECHNIQUE
NATIONAL DE FOOTBALL

9^{ème} promotion 2000 – 2002

SOMMAIRE

Remerciements	
Dédicaces	
Avant-Propos	1
Introduction	2
CHAPITRE I	NAISSANCE DU FOOTBALL SAINT-LOUISIEN 5
I.1	Le football saint-louisien avant l'indépendance 7
I.2	De la Coupe d'AOF (1947) à la Réforme (1969) 7
CHAPITRE II	APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE 12
II.1	Moment de la recherche 12
II.1.1	Exploration 12
II.1.2	Observation 13
II.1.3	Exploitation 13
II.1.4	Hypothèse 14
II.2	Méthode et Technique d'Enquête 14
II.2.1	Populations enquêtées 15
II.2.2	Instruments de collecte 15
CHAPITRE III	LE CADRE D'ETUDE 16
III.1	Présentation de la ville de Saint-Louis 16
III.2	Justification du choix de Saint-Louis 17
CHAPITRE IV	RAYONNEMENT DES CLUBS 19
IV.1	Palmarès des clubs 19
IV.2	Fusion née de la Réforme de 1969 24
CHAPITRE V	DECLIN DU FOOTBALL SAINT-LOUISIEN 26
V.1	Analyse Economique 26
V.2	Analyse Psychosociologique 29
CHAPITRE VI	PLAN DE RELANCE 32
VI.1	Structure et mode de gestion 32
VI.2	Plan de Développement Technique 40
VI.2.1	Rôle des Educateurs de Football 41
VI.2.2	Réalisation des Ecoles de Football 42
VI.2.3	Promotion du Football Féminin 44
VI.3	Moyens Financiers 45
VI.4	Les Infrastructures 49
CONCLUSION	52
Annexes	55
Bibliographie	63
Glossaire	65

REMERCIEMENTS

Je remercie du fond du cœur tous ceux qui m'ont aidé et encouragé à la réalisation de ce travail ainsi que tous les professeurs de l'INSEPS de Dakar.

L'intitulé de ce sujet a suscité l'adhésion de beaucoup de sportifs de la ville de Saint-Louis et leur réaction s'est largement concrétisée par des réponses aux interviews et questionnaires qui leur ont été soumis.

Pour ne pas prendre le risque de les citer tous, je confonds tout ce monde à ces remerciements chaleureux.

DEDICACE

Je dédie ce travail à

- mon épouse,
- mes enfants,
- M. Mawade WADE, Instructeur de la Confédération Africaine de Football (CAF) et de la Fédération Internationale de Football Amateur (FIFA) pour son soutien et ses conseils avisés,

A titre posthume à :

- MM. Adama SARR et Makhfouss SECK, de grands sportifs qui ont récemment quitté ce monde.

AVANT PROPOS

oooOooo

De nos jours le football est considéré un peu partout comme le sport-roi. On croit avoir tout dit quand on met en avant les moyens qu'il génère ou les salaires qu'il paye, encore faudrait-il voir si ces avantages ne cachent d'autres réalités qui posent problème.

A la réflexion, on se rend compte que l'essor connu par le football et les moyens qu'il exige, ont condamné au déclin tous les clubs qui ne disposent pas de beaucoup de ressources.

C'est le cas des clubs de Saint-Louis considérée à juste titre comme le berceau du football sénégalais.

L'opportunité m'est offerte en traitant ce sujet, de partager avec les responsables de clubs de la ville de Saint-Louis, ainsi que les membres de la structure dénommée « Conseil Consultatif » qui regroupe en son sein les anciens dirigeants du football de la ville de Saint-Louis, une conviction : **ŒUVRER A L'EMERGENCE D'UN CLUB DE VILLE** qui constituerait une deuxième réforme après celle de 1969 dite celle de **LAMINE DIACK**.

En effet, à l'issue d'une journée d'études que nous avons tenue en l'an 2000, c'est la conclusion à laquelle nous avons aboutie

En ma qualité de membre de la société ayant une perception personnelle et précise en matière de la conduite des affaires sportives, il me reviendra de cerner les contours de cette entité tout en m'inspirant des leçons du passé.

Voilà indiquée la démarche que nous comptons emprunter pour apporter notre contribution à la redynamisation du football saint-louisien.

INTRODUCTION

Je ne pouvais rester indifférent face à la nécessité de réfléchir et d'apporter une contribution si modeste soit-elle, face à la place qu'occupe actuellement Saint-Louis dans le paysage du football de notre pays par rapport au rôle historique qu'elle a eu à jouer durant la colonisation jusqu'aux premières années de l'indépendance.

Avec des amis, nous avons en un moment donné pris l'engagement de bâtir une équipe de quartier qui a réussi l'exploit en trois (3) années d'existence, d'épauler la Linguère au niveau du championnat de première division pour permettre aux spectateurs de notre cité de voir des rencontres de football d'élite chaque week-end, comme du temps où les clubs de Saint-Louis rivalisaient avec les autres clubs sénégalais.

Au moment où, pour la première fois dans l'histoire de notre pays, l'équipe sénégalaise vice-championne d'Afrique à la CAN 2002 est qualifiée pour le MONDIAL 2002 en Corée, l'impact du sport-roi ne cesse de croître dans notre ville, surtout que des jeunes comme Makhtar Ndiaye, Amara Traoré et El Hadj Ousseynou Diouf meilleur footballeur Africain de l'année, pour les natifs de la ville, sont parmi les joueurs sélectionnés lors de ces différentes campagnes.

Président de club depuis une dizaine d'années, secrétaire général de Ligue, vice-président puis président de Ligue, secrétaire général du premier Comité Régional Olympique Sportif de Saint-Louis (CROSS), j'ai eu à contribuer à l'élaboration d'un programme de développement pour redynamiser le football dans la ville de Saint-Louis. Voilà pourquoi, ayant occupé toutes ces fonctions, j'ai tenté dans cette étude, d'apporter ma modeste contribution pour que notre football puisse retrouver son lustre d'antan.

Le football Saint-Louisien repose sur des équipes caractérisées par leur irrégularité au niveau des résultats alors que celles d'hier ont marqué leur époque par la qualité de leurs joueurs et la beauté de leur style. Pourtant des potentialités existent pour que les clubs renouent avec les succès d'hier ; la démarche consisterait à favoriser l'émergence d'un club de ville fort capable de rivaliser avec les autres équipes du pays.

Ville au potentiel certain, Saint-Louis est-elle à même de devenir un nouveau pôle de développement du football ?

Sa situation caractérisée par une économie improductive et les nombreuses autres difficultés existantes, sont autant d'obstacles pour les dirigeants pour la mise en œuvre d'une politique de relance durable du football.

Les actions entreprises au cours de ces dernières années par les responsables des clubs n'ont pas permis à la ville de relever le défi d'une participation honorable aux joutes sportives, tout au plus ont-elles permis de maintenir le football en situation d'attente à travers les brillants résultats obtenus au niveau des petites catégories.

La Commune de Saint-Louis va nous servir ainsi d'exemple de travail à travers le palmarès élogieux de ses clubs dans le passé et sa représentativité dynamique à l'occasion des rencontres nationales où ils ont séduit partout les amateurs du ballon rond.

Cette étude s'articule autour de phases de construction théorique et méthodologique et d'une enquête de terrain.

Les problèmes généraux et spécifiques de recherche sont dégagés et les objectifs théoriques définis.

Enfin, sur la base des tendances observées à partir des enquêtes, des propositions sont formulées qui, enrichies et appliquées, pourraient redynamiser notre football communal.

C'est dans cette perspective que nous aborderons la présente étude sous les aspects suivants :

- historique : jeter un regard sur le passé pour en tirer les enseignements permettant de construire le présent et de penser à l'avenir ;
- politique : les options de l'Etat et les réponses apportées dans le cadre du football. Il s'agira par la suite de cerner les limites de la réforme ;
- prospectif : les voies de la redynamisation.

CHAPITRE I NAISSANCE DU FOOTBALL SAINT-LOUISIEN

I.1 Le football Saint-Louisien avant l'indépendance

Au début du 20^{ème} siècle, après ses soldats, ses colons, ses commerçants, ses financiers, ses industriels, ses artistes et tout leur bagage matériel et spirituel, l'Europe introduisit en Afrique le Sport.

Ce fut dans les ports – comptoirs du continent que le football posa pied, enfoui dans les bagages des marins. Les colonisateurs avaient certes introduit le jeu de balle, ils entendaient en faire une chasse gardée. Comme c'était le cas dans le domaine de l'instruction, ils excluaient les autochtones de toute activité sportive.

Au Sud du Sahara, dans les anciennes colonies françaises, la ségrégation était plus tenace, fortement établie.

Les indigènes n'avaient pas accès à la pratique sportive alors que les équipes « européennes » étaient choyées. On laissait toutefois aux maîtres d'école, aux missionnaires, aux patronages, toute latitude pour faire jouer les élèves ou pensionnaires indigènes à la balle, histoire de les occuper.

Seulement, les jeunes africains prirent goût au jeu et la plupart l'adoptèrent. Cette poussée provoqua la constitution de petites équipes d'écoliers ou de scouts qu'on allait opposer les uns aux autres, suscitant ou encourageant au besoin les rivalités tribales et ethniques.

Quelquefois à l'occasion des fêtes officielles, on leur consentait le droit d'affronter des marins de passage ou des militaires en garnison.

Ainsi toléré, le football « indigène » poussait péniblement à l'ombre de son maître européen.

A Saint-Louis, les années 1930 ont vu le football sortir des établissements laïcs ou religieux vers les quartiers populaires ou faubourgs. Les premières associations ne tardent pas à se constituer. Les autorités locales réagissent ; elles les contraignent dans un premier temps à intégrer des éléments non africains sous peine d'être interdites ou privées de l'indispensable subvention et de se voir refuser l'accès aux champs de jeu, fort peu nombreux il est vrai.

Les colons résidants ont créé des équipes de football dans les différents établissements, services et écoles, et organisé dans le cadre des loisirs, des matches de football qui ont abouti à des compétitions pour désigner les champions. Les matches se jouaient dans des terrains nus aménagés et dans les différentes plages de la ville de Saint-Louis.

Existence des premiers clubs de Saint-Louis

La pratique la plus importante restait confinée dans la cour des écoles où les équipes secondaires ont joué un rôle important dans l'éducation, la formation des footballeurs dans les activités civiles.

C'est ainsi qu'on citera :

- le LYCEE FAIDHERBE, le COLLEGE BLANCHOT, le CENTRE D'APPRENTISSAGE, actuel Lycée Technique André Peytavin, L'ECOLE MILITAIRE DE BANGO, L'ECOLE DES FILS DE CHEFS etc. ...

La légion étrangère dans les casernes militaires était constituée de footballeurs internationaux européens qui relevaient le niveau de confrontation des équipes lors des différentes compétitions.

Dans le milieu civil, on citera :

- le CLUB NAUTIQUE
- le GRAND AIR
- la DIANE
- la JA DE SAINT-LOUIS
- l'ESPOIR DE SAINT-LOUIS CREE EN JUIN 1939
- la SAINT-LOUSIENNE CREEE EN OCTOBRE 1946
- le REVEIL DE SAINT-LOUIS créé en 1950
- le PROGRES
- le GAITE CLUB, l'AMICALE DE GUET-NDAR
- l'AVENIR DE SAINT-LOUIS

La 1^{ère} coupe mise en compétition par la Fédération Française de Football Amateur a été jouée entre les sélections de Dakar et de Saint-Louis à l'époque du Comité Fédéral des Sports en AOF dont le président fut M. LARIEUX.

Cette coupe Croix Rouge jouée au terrain central du parc municipal de sport de Dakar inauguré en 1939, a été remportée par la sélection de Saint-Louis composée de joueurs des clubs de GRAND AIR et CLUB NAUTIQUE.

Toujours à Saint-Louis, il y avait la COUPE LEO LAGRANGE, la COUPE DE LA VICTOIRE, la COUPE DU SENEGAL, la COUPE DES ANCIENS COMBATTANTS, la COUPE DU GOUVERNEUR WILTORD.

L.2 De la Coupe d'AOF (1947) à la Réforme (1969)

Plusieurs équipes de la ville de Saint-Louis ont été sacrées championnes du District du Sénégal pour représenter notre pays dans les finales de la Coupe d'AOF dont voici l'historique ;

« Sous le régime du Maréchal Pétain fut créé un comité fédéral des sports, chargé de gérer le sport dans les territoires de l'AOF.

Vers les années 1946, la bonne entente ne régnait pas au sein du comité fédéral des sports et le football fit dissidence. Sous la présidence d'un arbitre venu de la Métropole Monsieur Barat, les dissidents dont Joseph Gomis (FFS) et autres se réunirent à l'Hôtel de Ville de Dakar le 31 Mars 1946 et constituèrent la Ligue d'AOF de Football. Reconnue officiellement par les autorités administratives locales, la Ligue de Football de l'AOF fixera aussitôt son programme pour la saison 1946-1947 qu'elle publia dans PARIS-DAKAR du 30 Octobre 1946 »

Rappelons que la Fédération de l'AOF avait été créée par le décret du 16 juin 1885. L'AOF couvrait une superficie de 4.634.000 km² rassemblée en un bloc massif de 3.600 km d'Ouest en Est (de Dakar au Lac Tchad) et de 2500 km du Nord au Sud.

Huit (8) fois plus étendue que la France Métropolitaine, cette immense entité, la plus étendue de l'Union Française, était divisée en huit (8) territoires : Mauritanie – Sénégal – Guinée – Côte d'Ivoire – Dahomey – Haute-Volta – Niger – Soudan.

En pleine saison 46-47, alors que les compétitions officielles prévues touchaient à leur fin, Monsieur BARAT, président de la Ligue d'AOF, reçut de la Fédération Française de Football, une belle coupe qu'il décida de mettre en compétition immédiatement. Dans l'esprit de Mr BARAT, cette coupe serait une coupe du Sénégal qui devrait être disputée selon la formule des matches éliminatoires par des équipes de Dakar, Rufisque, Saint-Louis et Gorée, les quatre (4) Communes.

La parfaite réussite de cette première édition dont la finale se joua le 8 juin 1947, la passion extraordinaire qu'elle suscita auprès du public, le titre pompeux qui lui avait été décerné, poussèrent les membres de la Ligue d'AOF de football à organiser effectivement la Coupe d'AOF de Football qui sera désormais l'épreuve sportive la plus populaire de la fédération.

Mais un événement fortuit bouleversa toutes ces données. Le Jeudi 17 Avril 1947 paraît le premier numéro d'un hebdomadaire « Afrique Sport ». Dans l'éditorial de celui-ci, le rédacteur en chef précise les buts de son journal : « *Afrique Sport est né ; son enfantement est long et difficile. Il ne doit le jour qu'à la ténacité de quelques sportifs qui voulaient à tout prix réaliser ce rêve : avoir un vrai journal sportif en AOF* »

Est-ce parce que le rédacteur en chef d' « Afrique Sport » prenait son rêve pour la réalité ou est-ce par erreur qu'il appela la nouvelle compétition déjà commencée depuis les 5, 6 Avril 1947 Coupe d'AOF alors que pour les promoteurs il ne s'agissait que d'une coupe du Sénégal ?

En tout cas dès le tour suivant, c'est à dire dès les quarts de finale, on sent qu'une confusion existe dans l'esprit des sportifs.

« Paris Dakar », dans ses numéros des 8 et 22 Mai 1947, parle de « Coupe du Sénégal » tandis que « Afrique Sports », dans son numéro 4 du Jeudi 8 Mai 1947, emploie l'expression « Coupe d'AOF ».

Curieusement à la veille de la première finale que cette coupe va connaître, les deux (2) journaux annoncent tous deux en grands titres « Finale de la Coupe d'AOF ».

Toujours est-il que la première finale de cette coupe jouée le Dimanche 8 Juin 1947, fut appelée à l'unanimité « Finale de la Coupe d'AOF ».

Elle s'étend sur quatorze (14) années. En 1947, lors de la première édition, sur les seize équipes qui s'engageaient, on notait trois (3) de la ville de Saint-Louis : le Progrès, la Saint-Louisienne et l'Espoir qui s'inclinera en demie-finale face à Gorée ; le Gouverneur Wiltord et de très nombreuses personnalités ont assisté à cette rencontre à Saint-Louis. Le succès éclatant remporté par la finale de Juin 1947 incita les membres de la Ligue à envisager l'organisation d'une véritable Coupe d'Afrique de Football qui concernait tous les territoires de la Fédération.

En 1948, la Ligue d'AOF compte sept (7) districts à Dakar, Thiès, Saint-Louis, Casamance, Abidjan, Conakry et Bamako.

Dans ce contexte de gestation, est organisée la deuxième Coupe d'AOF de Football. Les membres de la Ligue décidèrent que l'épreuve devrait commencer par des matches éliminatoires à l'intérieur des Districts. Puis à partir des quarts de finale, les matches éliminatoires opposèrent les vainqueurs des différents districts. La première finale du district de Saint-Louis opposa la Saint-Louisienne à l'Espoir.

Les premiers stades de Saint-Louis

. le stade MAITRE BABACAR SEYE

Le premier stade réglementaire à Saint-Louis actuel stade « M^{re} BABACAR SEYE » fut un entrepôt du chemin de fer de l'Afrique Occidentale Française (AOF) appelé stade du « COMITE DE GRAND AIR ». Il a été clôturé par des « crin-tins » en 1938-1939, et les travaux ont été effectués par M. GAMBLON, Médecin-dentiste à l'hôpital de Saint-Louis.

Les « crin-tins » ont été transportés de « NDIALAKHAR¹ » à Saint-Louis.

Sous la supervision du chef de la subdivision des travaux publics de l'époque Mr Hivette, ingénieur des Ponts et Chaussées, la première tribune du stade du «Grand Air a été construit par M. DRAGAGE² après la construction des Blocs 16 et 22³

Cette tribune a été élargie en 1946-1947 avec le concours de la Municipalité de Saint-Louis à côté de celui du Gouverneur WILTORD⁴. Ce dernier mit en compétition une coupe remportée par l'Avenir devant la Saint-Louisienne en 1949, année coïncidant avec le centenaire de l'abolition de l'esclavage et de la première venue de l'orchestre féminin de feu IBRAHIMA GUEYE⁵

¹ Village situé à une vingtaine de kilomètres de Saint-Louis

² Ingénieur français de Ponts et Chaussées

³ Bâtiments administratifs qui se trouvent l'un à droite du pont Faïdherbe sur la corniche et l'autre après la Police de Sor

⁴ Gouverneur du Sénégal (1947 - 1950)

⁵ Maître ébéniste à Dakar

Vu l'amour du football que le Gouverneur Wiltord avait pour Saint-Louis, le district de football lui rendit hommage en lui donnant le nom du stade « comité Grand Air » en 1950, année de son départ du Sénégal.

Le gouverneur Wiltord était également le président d'honneur de la Saint-Louisienne.

. le stade **ABDOULAYE DIAGNE**

Situé à la pointe Nord de l'île, la première appellation de ce stade fut **FREDERIC ASSOMPTION**, ancien inspecteur d'enseignement de 4^{ème} classe, en 1922.

La deuxième appellation fut le stade Blanchot, vers 1923 – 1924.

Le stade était l'ancien emplacement de la 8^{ème} COMPAGNIE DES OUVRIERS D'ARTILLERIE COLONIALE appelé par la suite ZONE DE LA POUDRIERE, où s'installaient les familles des soldats africains.

En 1925, ces familles furent déménagées au bord du fleuve. C'est le capitaine **NICOLINI**, chargé de l'éducation physique et de la préparation militaire, qui a installé la tribune en bois, les barres fixes, le sautoir, la piste du parcours du combattant, un vestiaire sous la tribune pour y loger les matériels divers (ballons, poids, disques, javelots, perches et poteaux de football)

CHAPITRE II APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

La méthodologie va nous permettre de retracer les conditions générales dans lesquelles nous allons mener cette étude, de définir les démarches et options adoptées et d'énumérer les instruments avec lesquels nous avons travaillé.

II.1 Moment de recherche

Cette phase de la recherche a été articulée en trois périodes :

II.1.1 Exploration

Cette partie nous a permis d'entrer en contact avec la réalité à étudier et de rassembler le maximum d'éléments nécessaires pour la construction de la problématique. C'est ainsi que nous nous sommes appesantis sur le recueil d'ouvrages et des entretiens avec des personnes qui ont eu à diriger et à pratiquer le football . Malheureusement, nous n'avons pas rencontré d'ouvrages traitant spécifiquement du football à Saint-Louis. Néanmoins, quelques livres, thèses, mémoires, articles de presse et documents, nous ont permis d'appréhender l'évolution du football.

L'IFAN, les bibliothèques de l'UCAD, de l'INSEPS, ont été les lieux où nous avons le plus puisé nos informations. La sélection des écrits a abouti à une diversification des approches et de voies d'investigation du problème ainsi qu'à un élargissement de l'éventail des perspectives.

Ensuite les entretiens exploratoires (questionnaires, interviews) nous ont mieux aidé à appréhender la question de départ et à préciser la problématique de l'étude.

A chaque niveau, les dirigeants les plus habilités ont été sollicités pour fournir des informations sur l'évolution du football .

Egalement, d'anciens dirigeants, responsables de structures chargées de gérer le football au niveau national comme au niveau régional, d'anciennes gloires comme des responsables de clubs ainsi que des amateurs de football, ont tous été interrogés sur l'objectif de l'étude. Ils ont été une source intarissable, comblant l'absence de documents précis. Les informations qu'ils ont livrées ont démontré une connaissance avérée de la pratique du football.

C'est ainsi qu'on ne peut manquer de conforter l'image que certains se font de cette cité, à savoir une cité de football.

II.1.2 Observation

Cette phase correspond au moment de collecte des données. Elle a été menée de pair avec les entretiens exploratoires et nous a permis de chercher des éléments à tous les niveaux d'observation possibles. Ainsi, nous avons eu la possibilité d'adopter une attitude d'observation plus simple de collecte de données. Nous nous sommes intéressés à ce qui a été dit par les interviewés et à ce qu'ils ont sous-entendu. La façon dont ils émettent leurs opinions, appréciations et jugements, a été interprétée et analysée.

Ainsi, nous sommes parvenus à sélectionner les outils d'enquête les plus appropriés par rapport aux hypothèses énoncées et à choisir les cibles adéquates pour déboucher sur des résultats probants.

II.1.3 Exploitation

Cette étape nous a conduit vers un dépouillement des outils administrés et des données recueillies à partir des entretiens, des questionnaires et la mise à disposition d'ouvrages et de documents administratifs, des structures qui gèrent le football à Saint-Louis maintenant et d'il y a quelques années.

II.1.4 Hypothèse

Après la première édition de la Coupe d'AOF organisée en 1948 et le succès parfait enregistré à cette occasion, on voit naître partout en Afrique des équipes, avec le secret espoir d'être couronnée championne.

A force de travail, de sacrifices et d'organisation, les équipes de Saint-Louis ont réussi un parcours exemplaire sanctionné par deux trophées et une place de finaliste.

Les mêmes potentialités, la même tradition de football demeurent aujourd'hui, pour favoriser une relance du football dans la ville de Saint-Louis, sous-tendue par une volonté politique des collectivités locales qui doivent œuvrer pour une meilleure implication dans ce schéma.

C'est pourquoi la création d'un club de ville répondrait à cette vision caractérisée par l'existence d'un centre de formation fonctionnel qui devrait gérer la promotion du football à partir de la base, et poursuivrait en conséquence les résultats de l'« ÉCOLE SAINT-LOUISIENNE » qui naguère formait les joueurs au football de plage, et dans les différentes aires de jeu de la ville ; Ecole d'où sont sortis entre autres EL HADI DIOUF ballon d'or africain, MAKHTAR NDIAYE, AMARA TRAORE ...

II.2 Méthode et technique d'enquête

Une méthode a été utilisée pour mener cette étude : la méthode qualitative caractérisée par les entretiens avec les différentes catégories d'individus ayant évolué et continuant d'évoluer autour du football : dirigeants (administratif, technique, médical) et amateurs.

Les entretiens ont porté sur les activités des dirigeants, leurs motivations, leurs objectifs, leurs engagements et leurs attentes dans le football.

L'identification, les caractères socio-économiques, les attitudes et comportements, les motivations et la pratique sportive, constituent les principales rubriques du questionnaire.

Par conséquent, l'enquête sous forme de questionnaire individuel, comportait des questions ouvertes. Ces dernières ont été privilégiées pour essayer de saisir les différents aspects du comportement des footballeurs que sont les renseignements identitaires, les données sur l'environnement familial, les activités socio-professionnelles, les difficultés de la vie et les perspectives.

II.2.1 Populations enquêtées

Face à l'absence des données de base fiables et aux difficultés résultant des appréciations contradictoires sur la problématique du déclin et de la relance du football Saint-Louisien, il nous a semblé plus judicieux de cibler les principaux acteurs que sont : les pratiquants, les anciennes gloires, les responsables d'instance et les arbitres sans oublier toutefois les grands supporters évoluant dans les principaux « grands places » de la ville

II.2.2 Instruments de collecte

A/ QUESTIONNAIRE (VOIR ANNEXE)

Il a été administré à titre individuel auprès de cinquante (50) individus avec des questions fermées et des questions ouvertes. Cependant les questions ouvertes sont privilégiées pour essayer d'englober divers aspects du football, des renseignements personnels, des données sur l'environnement sportif, la santé, le régime alimentaire, les difficultés vécues et les solutions préconisées.

B/ LE GUIDE D'ENTRETIEN (VOIR ANNEXE)

Il a été soumis aux officiels, aux anciennes gloires et aux dirigeants d'instance. Le guide d'entretien a permis d'avoir des données pertinentes sur les temps forts du football Saint-Louisien. Il a également permis d'avoir une vision plus globale des problèmes, des enjeux et des difficultés rencontrées par les différents acteurs.

C/ FOCUS-GROUPE (VOIR ANNEXE)

En tant que méthode qualitative, il a permis de recueillir les opinions au niveau des « grands places ». Nous avons eu quatre (4) groupes homogènes répondant aux mêmes critères. Le Focus-Groupe s'est déroulé dans quatre (4) lieux principalement : au « grand place REX »(Ile), au « grand place ONU » (Sor), au « grand place GALLOU NAAR » et au « grand place NDAR-TOUTE » (Langue de barbarie)

III.1 Présentation de la Ville de Saint-Louis

En 1659, la compagnie du Cap-Vert et du Sénégal installe dans l'île de Ndar son comptoir de l'embouchure du Sénégal et fonde la ville de Saint-Louis.

Au Sénégal, l'objectif des compagnies était essentiellement la traite dans la vallée jusqu'au Haut Fleuve : traite des esclaves, traite de la gomme arabique.

L'installation dans l'île de Ndar avait été précédée en 1638 d'une première tentative dans l'île de Boscos à l'aval de l'estuaire. L'établissement précaire, détruit dans les années 1640 lors des grandes marées d'équinoxe, dut être abandonné au profit de Ndar mieux abrité et plus vaste ; l'île où naquit Saint-Louis fut achetée au Djambar, chef des terres de Sor pour 92.000 livres. L'île de ndar est séparée de l'océan atlantique par la Langue de barbarie, cordon sableux entre la mer et petit le bras du fleuve. Rectiligne, domaine sans abri, la langue n'est accessible que par le Nord au point où elle s'attache au continent.

C'est par cette voie que les éleveurs maures, venant du sud ouest saharien, se déplacent avec leurs bêtes qu'ils mettent en pâturage dans l'espace du cordon dunaire encore sauvage au milieu du 17^{ème} siècle.

Mais bientôt sur la langue, à l'emplacement actuel de la grande mosquée de Guet-Ndar⁶, deux batteries de canon sont mises en place, défense occidentale du fort de Saint-Louis. En fait, plus que l'artillerie, l'île est protégée côté mer par la barre, puissant rouleau de vagues déferlantes qui s'écroulent avec fracas sur les hauts fonds aux approches du rivage. Seules les pirogues longues et étroites, à fond plat, peuvent se jouer des lames côtières.

Dès l'origine, les embarcations locales ont assuré toutes les liaisons entre le fort et les navires à l'ancre, ont transporté le courrier (enfermé dans un baril), les approvisionnements, débarqué les marins malades.

⁶ Quartier de Saint-Louis

Dans les dix dernières années du 19^{ème} siècle, commence ainsi pour la ville du Cap-Vert, une ascension contre laquelle Saint-Louis ne peut lutter.

Dès avant la première guerre mondiale, Dakar l'emporte sur Saint-Louis en effectif de population, en activité portuaire, en économie. Saint-Louis a 28.500 habitants en 1904 et Dakar 25.100 habitants. Mais Dakar a 33.000 habitants en 1921 contre 20.000 à Saint-Louis qui enregistre une démographie stagnante, 375.000 en 1960 contre 49.000 dans l'ancienne capitale.

Située à 300 km au Nord de Dakar, à l'embouchure du fleuve Sénégal, l'ancienne capitale de l'AOF (de 1895 à 1902) et du Sénégal (jusqu'en 1960) est encore profondément marquée par ses fonctions passées. A la jointure des deux espaces, sénégalais et mauritanien, qu'elle administre, jusqu'à la veille de l'indépendance, Saint-Louis restant pourtant en position géographique relativement favorisée, même si l'espace mauritanien n'égale point, loin de là, en poids démographique et économique celui du Sénégal. L'indépendance vient détruire le fragile avantage.

III.2 Justification du choix de Saint-Louis

Depuis 1960, l'ancienne fonction coloniale a cessé de porter Saint-Louis, sans qu'aucune activité substantielle ne soit venue compenser cette perte. La ville, en dehors de la pêche, n'a jamais eu d'économie productive importante. Quarante ans après l'indépendance, elle n'a aucune industrie. Sa population continue pourtant à grandir sans le secours du moindre progrès économique.

En 1960, les services administratifs centraux sont transférés vers la Métropole du Cap-Vert ; ceux de la Mauritanie indépendante vont s'installer à Nouakchott tout juste surgie des sables.

Le double transfert atteint Saint-Louis à mort ; sans transition, séparée de la Mauritanie, reléguée aux confins les plus pauvres de l'espace national, Saint-Louis depuis 40 ans, vit en exil ... La ville n'a plus de trafic maritime depuis la fin de 1963, de trafic fluvial des messageries depuis 1971, le trafic entre Saint-Louis et Dakar est moribond ; le commerce colonial de gros dès 1960, a déserté l'ancienne capitale coloniale qui ne joue plus aucun rôle dans l'approvisionnement de la Mauritanie et n'intervient que faiblement dans celui de la vallée.

Si les lycées et les écoles spécialisées perpétuent dans la ville une certaine forme de présence française, ce n'est qu'une façade qui ne concerne qu'une minorité citadine.

La structure de la population qui résulte des données du dernier recensement de 1988, peut être comparée à celle de l'ensemble du pays. La répartition de la population selon le sexe, montre une prépondérance des femmes sur les hommes. Quant à la répartition par âge, nous constatons que plus de la moitié de la population se situe dans les moins de 20 ans, tandis que les vieilles personnes ne représentent qu'une infime partie.

Les quartiers Saint-Louisiens sont caractérisés par l'extrême jeunesse de la population. En 1988, la ville de Saint-Louis comptait 115.372 habitants dont 28.350 jeunes entre 15 et 24 ans.

Au plan économique, il faut noter que le revenu des populations est bas. Un nombre relativement important de ménages se déclarent sans revenus.

Tableau I :

Répartition de la population selon les localités

Localités	Masculin	Féminin	Total	Concessions	Ménages
Langue de Barbarie	13.725	14.174	27.899	2.033	3.034
Faubourg de Sor	36.973	38.272	75.345	7.644	8.801
Ile	5.081	5.592	10.673	1.147	1.632

Sources : Services Régional de la Statistique (Saint-Louis)

CHAPITRE IV RAYONNEMENT DES CLUBS

IV.1 Palmarès des clubs

La Coupe d'AOF qui vit le jour le 8 Mai 1947⁷ devient rapidement le symbole, la vie interne de la population du ballon rond au Sénégal, l'unité sportive, le premier terrain où peut s'exprimer un nationalisme neuf et ambitieux. Les enjeux de cette organisation permettent notamment aux footballeurs des clubs de Saint-Louis de s'exprimer sans retenue, le tempérament et l'instinct débridés, de compter sur leurs propres forces.

C'est ainsi que dans la ville, ce contexte est marqué par un jeu euphorique, effectif, spectaculaire, tout en inspiration.

LA SAINT-LOUISIENNE

Naissance et parcours

Au lendemain de la libération le 13 Juin 1946, de jeunes Saint-Louisiens, renvoyés dans leur foyer après deux à trois années de service militaire, avaient tenu à maintenir vivaces les liens fraternels qui les avaient unis sous les drapeaux. Ils créèrent la Saint-Louisienne, Association Artistique et Sportive.

Sous l'impulsion de son premier président Sao Amadou Lamine et sous celle de son successeur Gaye Abdoul Wahab, la Saint-Louisienne devint, en très peu de temps, l'une des plus grandes et plus actives associations de Saint-Louis.

En ce qui concerne le football, cette équipe composée d'éléments formés la plupart par la rude vie militaire, joua les premiers rôles dans les différentes compétitions auxquelles elle a eu à participer.

⁷ Journal d'AOF 1947

Palmarès

Saison 1947-1948 : première au championnat de Saint-Louis, elle remporte la coupe Wiltord, la coupe de la Victoire et joue à Dakar la demi-finale de la coupe d'AOF contre le FFS, un match dont l'ardeur et la qualité technique sont restées gravées dans la mémoire de tous les amateurs témoins de cette rencontre. Elle est éliminée après prolongations par un but obtenu à quelques secondes du coup de sifflet final.

Saison 1948-1949 : première du championnat de Saint-Louis, vainqueur de la coupe Wiltord, de la coupe Léo Lagrange et de la coupe Eboué mise pour la première fois en compétition entre l'équipe première du championnat de Saint-Louis et la sélection des autres équipes de la ville. La Saint-Louisienne est éliminée de la coupe d'AOF par un rival local, l'Avenir de Saint-Louis

Saison 1949-1950 : avec les mutations administratives de plusieurs de ses éléments, l'équipe faiblit. Elle est à nouveau éliminée de la coupe d'AOF par l'Avenir de Saint-Louis et se classe seconde du championnat de Saint-Louis après l'Espoir.

Saison 1951-1952 : un coup dur est porté à la Saint-Louisienne. Les joueurs de la réserve qui doivent assurer la relève, impatients et surtout décidés de voler de leurs propres ailes, démissionnent en masse pour constituer le Réveil de Saint-Louis. Les années qui suivirent furent pénibles et sans éclat pour l'équipe qui se contenta d'accéder en 1951 aux quarts de finale et en 1952, aux huitièmes de finale de la coupe d'AOF, battue par le FFS et le Racing Club de Conakry plus homogène.

Saison 1955-1956 : accession au championnat Inter-District du Sénégal avec une équipe rajeunie, peu expérimentée. Elle se classe deuxième mais est éliminée de la coupe d'AOF par la JA de Dakar.

Saison 1956-1957 : le travail des entraîneurs Diouf Papa Amadou et Diallo Oumar, anciens joueurs de l'équipe, est couronné de succès. La Saint-Louisienne remporte la première place du championnat du Sénégal. En même temps, elle gagne le challenge Marzin Sports qui récompense la meilleure ligne d'attaque d'AOF.

Saison 1957-1958 : malgré un mauvais début de saison, elle se classe à la deuxième place du challenge Marzin Sports. Elle est éliminée de la coupe d'AOF par le COT au cours d'un déplacement à Thiès.

Le Dimanche 3 Mai 1959 au Parc des Sports de Dakar, la Saint-Louisienne affronte le Modèle de Lomé en finale de la coupe d'AOF et ramena la coupe à Saint-Louis.

Saison 1960-1961 : la Saint-Louisienne disputa la première coupe de la finale de la coupe du Sénégal et perdit devant un autre club de Saint-Louis, l'Espoir.

Saison 1966 : elle réussit le doublé, championne du Sénégal et vainqueur de la coupe du Sénégal.

LE REVEIL

Mars 1951

En vue d'acquérir le sens des responsabilités, de s'habituer aux vicissitudes de la vie quotidienne et d'exercer leurs facultés latentes, des jeunes éparpillés dans les divers clubs de la ville créèrent en Mars 1951 **LE REVEIL**.

Comme tout club naissant, le Réveil fut en butte à des difficultés matérielles. Mais pour des âmes jeunes et résolues à faire triompher leur idéal, de telles difficultés furent vite aplanies. Les premières cotisations furent destinées à l'achat de sous-vêtements et mi-bas servant à la fois pour le football, le basket et le volley.

L'esprit de sacrifice, librement consenti s'ajoutait aussi à la discipline et à la recherche constante du meilleur qui fondait la force du club.

Début bien difficile qui donna à l'équipe de football des raisons d'espérer.



Saison 1951-1952 : 2^{ème} au championnat de Saint-Louis ; éliminé en 1/8^{ème} de finale de la coupe d'AOF par la FFS (3 à 2 après prolongations)

Saison 1952-1953 : 2^{ème} au championnat de Saint-Louis ; éliminée en 1/8^{ème} de finale par l'Espoir de Saint-Louis 2 buts à 1. Vainqueur de la coupe du Comité Territorial sur l'Espoir 3 buts à 1.

Saison 1953-1954 : 2^{ème} du championnat de Saint-Louis ; éliminée en 1/4 de finale par l'USG 3 buts à 1. Vainqueur de la coupe de la Victoire sur l'Espoir 1 buts à 0.

Saison 1954-1955 : 4^{ème} du championnat du Sénégal ; éliminée en 1/4 de finale de la coupe de l'AOF par l'Espoir 2 buts à 0.

Saison 1955-1956 : champion du Sénégal, vainqueur JA de Dakar en 1/16^{ème} de finale de la coupe d'AOF 2 buts à 1 ; vainqueur USG en 1/8^{ème} de finale de la coupe d'AOF 1 but à 0 ; éliminée en 1/4 de finale par la JA de Bamako par 3 buts à 2.

Le Réveil de Saint-Louis comptait en son sein un sélectionné d'AOF (Thiam Abdoulaye) et quatre sélectionnés du Sénégal (Serigne Mbaye, Guèye Abdoulaye, Allou et Samb Ousseynou). Ils constituaient l'ossature de la sélection de Saint-Louis qui remporta le tournoi International de Pâques en 1954/1955. Serigne Mbaye occupa plusieurs fois ce rôle et fut aussi capitaine de la sélection du Sénégal face à celle des Amateurs de France

Dimanche 5 Mai 1957 : lors de la 11^{ème} finale de la coupe d'AOF, le Réveil battit l'Africa Sport d'Abidjan au Parc des Sports de Dakar par 4 buts à 0 et permit pour la première fois à Saint-Louis d'accueillir la coupe d'AOF

L'ESPOIR

Le club naquit le 19 Juin 1939 mais n'entre réellement dans les compétitions qu'à partir de 1944.

1947 : demi-finaliste de la coupe d'AOF

1950 : Espoir championne de Saint-Louis

Equipe disposant d'une formation redoutable. Elle était complète car chacun faisait son devoir avec le maximum de sérieux ; une défense vigoureuse se battant sur toutes les balles avec une énergie et une conviction farouche ; une ligne d'attaque inspirée, jouant vite et qui démantelait toutes les défenses qu'elle avait eu à rencontrer.

Le 30 Avril 1950 : l'Espoir disputa et perdit la finale de la coupe d'AOF face au Racing Club de Conakry

1961 : L'Espoir et la Saint-Louisienne disputèrent la première finale de la coupe du Sénégal, et c'est l'Espoir qui ramena la coupe à Saint-Louis

PALMARES DES CLUBS AVANT LA REFORME

CLUB	Date de création	Année	Trophée
SAINT-LOUISIENNE	13 Juin 1946	1947 – 1948	1 ^{er} au championnat de Saint-Louis Vainqueur Coupe Gouverneur Wiltord et Coupe de la Victoire ½ finaliste Coupe AOF
		1948 – 1949	1 ^{er} championnat de Saint-Louis Vainqueur Coupe Gouverneur Wiltord Vainqueur Coupe Léo Lagrange Vainqueur Coupe du Gouverneur Eboué
		1956 – 1957	1 ^{er} championnat du Sénégal
		Mars 1959	Challenge Marzin Sport
		1960 – 1961	Coupe AOF à Saint-Louis Finaliste 1 ^{er} Coupe du Sénégal
		1966	Double Championnat du Sénégal / Coupe du Sénégal
REVEIL	Mars 1951	1952 – 1953	Vainqueur Coupe du Comité Territorial
		1955 – 1956	Championne du Sénégal
		1957	Vainqueur Coupe AOF
ESPOIR	19 Juin 1939	1950	Championne de Saint-Louis Finaliste Coupe AOF
		1960 – 1961	Vainqueur Coupe du Sénégal (1 ^{er} finale)
GAITE CLUB		1966	Finaliste Coupe du Sénégal

IV.2 Fusion née de la réforme de 1969

Que proposait la réforme de 1969 ? Fondamentalement trois choses :

1/ intéressement des clubs aux recettes du football ; pourcentage 65% des recettes nettes ;

2/ concentration des potentialités humaines pour éviter leur dispersion dans une pléthore de clubs plus ou moins bien lotis ;

3/ création de clubs nouveaux par voie de fusion et d'intégration, les grands clubs constituant des noyaux de regroupement.

L'objectif visé alors était de donner une meilleure assise financière et sportive à des clubs qui avaient de plus en plus du mal à soutenir la comparaison avec les grands clubs guinéens, ghanéens, marocains et autres.

Face à des clubs mieux structurées, bénéficiant des moyens de l'Armée, ayant le statut de club d'état dans certains cas, face à de tels clubs, les nôtres ne faisaient pas le poids.

Battus sur le plan des moyens et de l'organisation, ils ne pouvaient pas faire de miracles sur le terrain. Avec la réforme de 1969, il fallait donc franchir des paliers significatifs dans la voie de l'innovation et du renouveau.

Il fallait faire dans la durée et la rationalité. Il fallait changer de gestion, de politique et de mentalité.

Pour la majorité des sénégalais, la réforme est un échec. D'aucuns en arrivent même à regretter les clubs de jadis à Saint-Louis comme le Réveil, la Saint-Louisienne, l'Espoir et l'Avenir.

La réforme n'a pas résolu tous les problèmes, levé toutes les équivoques, enterré toutes les tares et insuffisances, aplani toutes les contre indications.

Pourtant il est exagéré d'affirmer qu'elle a échoué, totalement échoué. Il est indéniable en effet qu'elle a apporté un plus assez significatif à nos clubs même si elle ne leur a pas tout donné. Elle a été un pan dans la bonne direction, mais ça n'a pas suffi et ne pouvait suffire.

En effet, une réforme n'est jamais parfaite, elle est évolutive par définition. Il faut toujours la parfaire par des ajustements et des réajustements dictés par les réalités du terrain. Les moyens n'avaient pas suivi et les mentalités n'avaient pas changé. La pluridisciplinarité s'est avérée très lourde.

PALMARES DES CLUBS APRES LA REFORME

CLUB / SENIOR	Année	Trophée
Linguère	1971	Vainqueur Coupe du Sénégal
	1988	Vainqueur Coupe du Sénégal
	1990	
Réveil	""	Néant
Espoir	""	Néant
Almaami	""	Néant
Guet Ndar Mool	1994 - 1995	Championne DII Accession DI
Entente Réveil Guet Ndaru Mool	""	Néant
U G B	""	Néant
Lappu der	""	Néant

CLUB / JUNIOR	Année	Trophée
Linguère	2000 - 2001	Championne du Sénégal
Saint-Louis Football Center	2001 - 2002	Vainqueur Coupe du Sénégal (Cadet)
Espoir	---	Néant
ERGM	----	Néant

CHAPITRE V DECLIN DU FOOTBALL SAINT-LOUISIEN

V.1 **Analyse économique**

Le transfert de la capitale du Sénégal en 1960 suivi de la réforme de Lamine Diack en 1969-1970 sont les deux facteurs qui ont aggravé le déclin du football Saint-Louisien.

- *le transfert et les conséquences*

En 1960, les services administratifs centraux sont transférés à Dakar, ceux de la Mauritanie indépendante vont s'installer à Nouakchott. Ce double transfert atteint Saint-Louis à mort.

Déclin portuaire, déclin commercial, Saint-Louis menacée de toutes parts, est une ville en sursis. Cet événement de 1960 ne fait que donner le coup de grâce et en même temps agit comme un révélateur. Il fait découvrir aux Saint-Louisiens ce que la ville n'a jamais cessé d'être : une bourgade provinciale dont l'importance et le lustre étaient surfait et dépendaient du pouvoir colonial.

Dans cette ville, aucun dynamisme intrinsèque, pas de grand dessein pour l'avenir. Au contraire, des vues mesquines et courtes, l'unique souci est de perpétuer l'âge d'or, les privilèges qui y sont attachés. Avec, toutefois, par delà l'apathie et l'amateurisme, un sens incomparable de la douceur de vivre, de la civilité. Rien de commun avec Dakar la parvenue.

C'est d'abord en matière portuaire qu'à l'évidence se manifeste la faiblesse de Saint-Louis. Ce port médiocre aurait pu être amélioré dès la fin de 19^{ème} siècle, n'eut été l'apathie des responsables de la ville. Tous les projets avancés depuis un siècle en ce sens ont lamentablement tourné court, faute d'une volonté suffisante et de moyens financiers adéquats.

Quoiqu'il en soit, avant que la chute ne soit consommée, les grandes maisons du commerce colonial avaient déjà quitté la ville en perdition, et lui ont en conséquence donné le coup de grâce. En deux ans, la route Dakar-Saint-Louis a fait disparaître ce qui subsistait du commerce Saint-Louisien d'import-export maritime, ainsi que l'essentiel du trafic du rail entre les deux villes.

- ***Graves crises de l'emploi à Saint-Louis***

C'est ainsi qu'en 1960, lorsque les services centraux de la colonie sont transférés à Dakar, Saint-Louis perd pour l'essentiel ce qui avait fait sa raison d'être : la garnison française ; 5.000 personnes, militaires et familles, quittent la ville ; le négoce européen de même : les sociétés de transport réinstallent leur base d'activité dans la presqu'île du Cap-Vert ou à Nouakchott.

Pour Saint-Louis, ce repli a pris l'allure d'un désastre. Brutalement en 1960, la ville voit disparaître un grand nombre d'emplois directs et un nombre plus grand encore d'emplois induits. De 1960 à 1963, la communauté française de Saint-Louis passe de 6.000 à 1.300 personnes. Elle est tombée à 390 personnes en 1983 et au milieu des années 1980 il n'y plus dans l'ancienne capitale que 420 occidentaux, assistants techniques français, américains, canadiens, italiens, hollandais et belges.

Depuis 25 ans, en l'absence d'un secteur industriel et commercial « moderne », les seuls emplois réguliers à Saint-Louis sont ceux qu'offre l'Etat : administration régionale et municipale, établissements d'enseignement (université, quatre grands lycées et plusieurs écoles spécialisées de recrutement national, des écoles primaires en densité plus forte que dans les autres villes sénégalaises à cause de la longue tradition scolaire dans l'ancienne capitale), établissements sanitaires, sociétés parapubliques d'aide technique, de développement, de distribution. Au total 2.200 à 3.000 emplois qui sont les seuls emplois « sûrs ».

Le secteur privé, de son côté, offre environ 15.000 emplois mais dont 4.000 seulement sont régulièrement rémunérés. Avec 3.800 à 4.000 travailleurs dans l'agriculture et la pêche, la ville possède un important secteur primaire. Il pourrait être plus important encore. En effet, il y a à Guet-Ndar, 6.000 pêcheurs. Mais 4.000 d'entre eux ne perçoivent des revenus que pendant les mois de campagne dans les eaux locales d'Avril à Juin.

Le secteur secondaire, avec 5.000 emplois déclarés, doit aux artisans, donc à la petite entreprise, l'essentiel de sa vigueur. L'effectif d'emplois offerts par les établissements « modernes », industriels et commerciaux, n'a jamais été important dans la ville et n'a cessé depuis l'indépendance, de se réduire. Il n'y plus que 1.000 à 2.000 ouvriers et manœuvres à Saint-Louis. Ils sont salariés mais sans réelle sécurité, leur emploi étant soit saisonnier, soit occasionnel, lié à l'ouverture de chantiers. Quand il est permanent, il reste précaire dans une conjoncture qui se dégrade sans cesse.

Dans le secteur tertiaire, on recense environ 8.000 emplois touchant le commerce patenté et les transports. Mais la micro distribution et les activités marginales de service font vivre, plutôt survivre, la majorité des citadins.

Dans ces conditions, beaucoup de jeunes hommes qui arrivent sur le marché Saint-Louisien du travail, qu'ils soient ou non diplômés, qu'ils aient ou non une formation professionnelle, n'ont d'autre solution, s'ils veulent trouver un emploi moins précaire, que de quitter la ville. Un grand nombre émigre à Dakar où la crise de l'emploi est à peine moins dramatique que dans l'ancienne capitale.

Par delà ses caractéristiques générales, semblables d'une ville africaine à l'autre, le **secteur informel** présente à Saint-Louis quelques traits spécifiques qui tiennent aux particularités de la ville : une tradition urbaine plus ancienne que dans les autres cités d'Afrique côtière ; une histoire imprégnée plus fortement qu'ailleurs de présence européenne. Cette présence a fait longtemps de Saint-Louis une excroissance étrangère en terre d'Afrique avec, en conséquence, des effets singuliers : négatifs par la faiblesse de l'initiative de l'« élite » locale en matière d'économie productive, par la primauté excessive accordée au commerce ; mais aussi des traits originaux qui confèrent à la ville sa personnalité irréductible. Ainsi les femmes ont-elles à Saint-Louis, dans l'économie urbaine, une présence plus forte que dans les autres villes du pays.

Le retard en matière d'équipements publics, s'est massivement accumulé depuis 30 ans. Or il n'est pas comblé et ne peut l'être, les finances municipales n'étant pas en mesure de faire face aux nécessités, même urgentes, du développement urbain. Non seulement par le fait de la rapidité de l'extension spatiale, mais parce que les recettes s'amenuisent et rentrent de plus en plus mal, l'appauvrissement des citoyens ayant tendance à s'aggraver.

Le simple fonctionnement, essentiellement la rémunération des personnels, absorbe en outre 86% de son montant total et la part destinée aux investissements est de plus en plus rognée. Avec la dégradation de la situation économique locale, sur fond de crise sénégalaise générale, les prévisions budgétaires municipales sont révisées à la baisse année après année depuis le début de la décennie 70.

La Commune de Saint-Louis, dès cette époque, est dans l'incapacité totale de financer des équipements nouveaux et même de maintenir en état ceux qui existent. Il n'y a plus aucun investissement public possible depuis trente (30) ans, sauf s'il est pris en charge par l'Etat, ou par l'aide extérieure. Tel fut le cas du stade OMNISPORTS construit à Sor, dans le quartier de Médina et inauguré en 1975.

L'insuffisance des équipements sociaux

Parmi les équipements publics, les infrastructures sociales, sans doute insuffisantes pour les besoins d'une ville trois fois plus peuplée qu'à la veille de l'indépendance, ont cependant été l'objet d'un certain effort grâce à l'aide de l'Etat et *en fonction d'un vague sentiment de culpabilité* des autorités dakaroises vis à vis de la ville « décapitalisée ».

Ce dénuement n'empêche pas à Saint-Louis la multiplication des équipes de football. Les spectacles de football d'une façon générale, forment un des temps forts de la vie sociale à Saint-Louis.

V.2 Analyse psychosociologique

Les fusions découlant de la réforme de 1969

Devant la chute vertigineuse du niveau du football sénégalais de l'époque, les autorités jetèrent les bases d'une réforme qui devait viser trois objectifs :

- intéresser les clubs aux recettes en leur allouant un pourcentage de 65% du produit des billets pour leur survie et leur promotion sur le plan international ;
- concentration des potentialités humaines pour éviter leur dispersion dans une pléthore de clubs plus ou moins biens lotis ;
- création de clubs nouveaux par voie de fusion et d'intégration ; les grands clubs constituant de grands noyaux de regroupement.

La réforme de 1969 constitua donc une étape importante dans l'évolution du football sénégalais.

A Saint-Louis, la Saint-Louisiennne et l'Espoir ont fusionné pour donner LA LINGUERE

Le REVEIL et le GAITE CLUB ont produit le BARACK

La JEUNESSE DE GUET-NDAR, l'OLYMPIC et l'ESSOR donnèrent le NDAR GUEDJ.

Dans une ville où les clubs sont dirigés par des commerçants, des fonctionnaires, et où les recettes provenaient des cotisations des membres, et où l'économie se désagrègeait de jour en jour, les clubs pouvaient difficilement survivre dans un tel contexte.

Avant la fusion, le footballeur d'une équipe savait qu'il était l'idole de son quartier et il trouvait dans le sentiment de reconnaissance qu'il lui devait, la force nécessaire pour lutter et vaincre.

Habitant très souvent les uns non loin des autres, les joueurs se voyaient fréquemment, partageaient leurs joies et peines, s'entraînaient facilement loin des trépidations de la grande ville.

Conscients de rencontrer de la part de leurs chefs toute l'indulgence voulue pour jouer et s'entraîner, les joueurs salariés évoluaient dans une ambiance favorable à l'éclosion de leurs qualités.

En outre, l'esprit de lutte individuelle cultivé dans l'environnement social, favorisait sur le terrain les tendances à jouer personnel, la possession de la balle pour « soi » afin de briller mieux que « tous ».

Une fois les équipes érigées en instances porteuses de fortes identités, les rencontres de football pouvaient assurer le rôle d'objectivation symbolique de rivalités ou de compétitions réelles entre groupes (sociaux) par équipes interposées.

Les équipes de Saint-Louis étaient de véritables groupements sociaux ayant presque toujours une section féminine, un orchestre, un club de supporters, une salle de réunion et derrière elles, une appréciable fraction de la population qui les fait passer au premier plan de ses préoccupations.

Les premières années de la fusion permirent à La Linguère de jouer un rôle prépondérant avant d'amorcer un déclin fatal au football Saint-Louisien, de presque dix ans, comparé à l'émergence des clubs de Saint-Louis avant et après l'indépendance dans le paysage footballistique du Sénégal.

En réalité, vouloir renforcer le club sénégalais à travers le football a été une entreprise risquée, puisque par essence pluridisciplinaire, seul le football a été concerné. Egalement toutes les parties n'ont pas été impliquées dans la démarche, sinon cette réforme a été imposée aux sportifs.

Toujours concernant Saint-Louis, la fusion engendre dans les nouvelles entités une pléthore de joueurs devant des entraîneurs dépassés, des infrastructures peu adaptées, des dirigeants pas ou peu motivés, une gestion chaotique et un exode de joueurs vers d'autres cieux.

C'est ainsi qu'au niveau de la base, les petites catégories n'ont pu être valablement encadrés pour assurer la relève.

Les dirigeants, contrairement à leurs prédécesseurs, ne cessent de se livrer à des querelles de personnes.

CHAPITRE VI PLAN DE RELANCE

Le football Saint-Louisien doit avoir comme objectif principal sa réorganisation pour aboutir à sa relance dans le but de lui permettre de s'adapter à un milieu en évolution constante.

Elle prend en compte l'importance indéniable du football dans la vie sociale, économique et politique de notre ville, telle qu'elle a pu se vérifier à beaucoup d'occasions.

La représentation des clubs aux différentes compétitions de l'AOF, nationales, compte parmi les actions à incidence sociale marquante.

Pour toutes ces raisons, et pour bien d'autres encore, le football doit disposer pour son développement, de moyens adéquats et de structures fonctionnelles et durables. Les moyens doivent être recherchés là où on peut encore les trouver. Et l'Etat, comme la Municipalité et le Conseil Régional, doivent y aider.

Par ailleurs, un football digne de ce nom, ne peut être développé et entretenu qu'à partir de clubs structurés et bien jetés par des dirigeants choisis sur des critères de performance.

Le système adopté jusqu'ici par les clubs pour gérer leurs activités, a montré ses limites depuis bien longtemps. Les mauvais résultats obtenus sur les terrains et les multiples tâtonnements et échecs constatés dans la recherche de solutions alternatives, en sont la preuve.

VI.1 Structure et mode de gestion du club

C'est un fait d'évidence que l'Etat est responsable et comptable de toutes les politiques qui s'élaborent et s'exécutent dans ce pays, y compris de la politique sportive au centre de laquelle il y'a le football. S'il a fait l'effort de passer sa politique sportive au peigne fin afin de relever ses insuffisances et ses lacunes, l'Etat n'a pas su exploiter avec la diligence et l'efficacité requises les conclusions pertinentes de la large concertation nationale que furent les **Etats Généraux sur le Football** qui ont constitué un grand moment de réflexion.

Toutefois, l'Etat ne sait pas toujours de façon précise ce que veulent les sportifs et singulièrement ceux qui ont pour mission de diriger le football de notre pays et de lui tracer des orientations claires et précises.

En vérité, les contradictions sont tellement flagrantes, le club est tellement ancré dans nos mœurs, les dirigeants sont tellement fluctuants et opposés.

Hier nous avions un football solide, ambitieux et conquérant ... Un football qui se respectait et se faisait respecter sur tous les terrains d'AOF et d'Afrique.

Aujourd'hui, à force de se fragiliser, de perdre des matches et des acquis, on s'accorde à dire que le football Saint-Louisien a beaucoup perdu, ce qui revient à dire qu'il ne figure plus aux premières loges.

Hier nous avions des dirigeants compétents, disponibles et sérieux, qui étaient avant tout des éducateurs ; des militants totalement engagés à la cause du football auquel ils ont tout donné sans rien demander en contrepartie.

Hier nous avions un football compétitif, des équipes prestigieuses, des matches de qualité qui drainaient un public considérable.

Les stades étaient pleins à craquer, le public s'y bousculait avec la certitude d'en avoir pour son argent.

Aujourd'hui, le football ne fait plus de recettes, le public lui a tourné le dos, les équipes le ressentent cruellement.

Comme le dit Serigne Aly Cissé dans son livre « *CARTON ROUGE* », « mais, plutôt que de jouer la carte du club traditionnel en lieu et place du club d'entreprise ou vice versa ; au lieu d'attendre de nos clubs qu'ils se réforment individuellement ou unilatéralement de l'intérieur ; plutôt que de croire à la possibilité de promouvoir plusieurs types de clubs, comme nous avons essayé de le faire sans succès depuis 20 ans, nous pensons que le moment est venu de mettre plus ou moins une croix sur tout ce qui existe, en ayant le courage moral d'opter pour un dépérissement des clubs actuels, toutes tendances et orientations confondues.

Un tel choix ne sera pas facile à faire, pour des raisons affectives, sentimentales et même objectives, mais il faudra s'y résoudre si c'est le prix à payer pour sortir du tunnel dans lequel notre football est engagé.

En effet, quels que soient les mérites dont il peut se prévaloir, quoiqu'il ait apporté au sport sénégalais de bien, de consistant et de réjouissant ; quelles que soient la volonté et la bonne volonté de ses membres et les sacrifices qu'ils sont prêts à consentir pour sauver et sauvegarder ce qu'ils ont produit, enfanté, créé, couvé ... le club traditionnel qui survit difficilement ne pourra tenir le coup en continuant dans une voie sans issue »

Par ailleurs, face au contexte économique préoccupant que nous traversons, devant les difficultés des entreprises et les hypothèques qui pèsent sur elles et sur le monde du travail, il est difficile de croire en l'avenir du club d'entreprise comme en celui du club traditionnel.

• CREATION D'UN CLUB DE VILLE

Il faut tendre vers la création d'un club de ville qui sera la fusion, la synthèse et la symbiose des clubs existants.

Après les clubs de première génération (avant l'indépendance), de deuxième génération (issus de la réforme), on doit assister à l'émergence d'un club de troisième génération avec le Club de Ville qui doit bénéficier de tous les concours et soutiens. Il doit être une des composantes essentielles de la régionalisation. Le Club de Ville sera le club de tout le monde ; il mobilisera toutes les énergies et toutes les ressources. Il fera appel à toutes les bonnes volontés et à toutes les compétences. Il défrichera et foulera les pistes de l'avenir. Il ouvrira de nouvelles perspectives à un football ayant trop souffert de ses querelles et divisions.

Il lui faudra surtout, au-delà d'une assise populaire, une base économique par l'implication des sociétés et industries de la ville (capitale régionale) mais surtout celle des collectivités locales (Municipalité – Conseil Régional)

L'avenir appartient au Club de Ville qui, pour être viable, devra s'appuyer sur une base, une fondation solide constituée par les « NAVETANES », l'UASSU et autres clubs de promotion des quartiers.

Ainsi le Club de Ville, tourné vers les compétitions d'élite, ne serait pas concurrencé dans sa ville au moins pendant une période de transition à déterminer.

Heureusement que le cas de Saint-Louis est assez révélateur, car il n'y a pas de club de deuxième division au moment où la Linguère retrouve la première division.

Etant le porte drapeau de la ville (capitale régionale), il s'appuiera au contraire sur les équipes de la ville qui n'ont pas accès à l'élite mais seraient heureuses de pousser leurs meilleurs produits vers le club phare qui sera pluridisciplinaire.

En matière de pluridisciplinarité, un réajustement s'impose. Les moyens sont limités et comme le dit si bien l'adage : *«qui trop embrasse, mal étreint»*. Il faut avoir le courage d'innover, de sortir des sentiers battus.

En sport, faut-il le rappeler, il n'y a pas de miracle qui tienne. Seuls les hommes qui travaillent peuvent réussir.

La dernière question qu'il faut se poser est bien la suivante : « avons-nous les résultats que nous méritons ? »

Si l'on tient compte de notre passé dans cette discipline et aussi de l'impact du football dans notre pays et notre ville, on peut à coup sûr dire et affirmer que nous méritons mieux que les résultats médiocres de ces années de vaches maigres, de contre performances et de désenchantements.

D'où la nécessité de revoir les formes et le fonctionnement de la Fédération, des Ligues et des Clubs et de les améliorer quotidiennement. Est-ce le bon sens qui nous manque ou alors le courage (moral) de reconnaître nos faiblesses, lacunes et carences ou encore la volonté d'aller vers des changements profonds ?

Cependant, toute politique de relance passe obligatoirement par des moyens accrus. Ces moyens ne tomberont pas du ciel ; il faudra les créer, les trouver. Il s'agit enfin

de changer en profondeur l'environnement comme le mode de gestion qui doit épouser son temps.

Alors seulement, on pourra parler de clubs de type nouveau ; des clubs qui ne commettront plus l'erreur de croire qu'ils réaliseront leurs ambitions en ne comptant que sur les cotisations des quelques inconditionnels qu'il leur reste.

Il y a lieu de se convaincre que rien n'est possible sans un effort d'organisation des clubs, sous tendu par une véritable reconversion des mentalités et par un soutien des sociétés nationales et privées qui sont interpellées par la situation que traverse notre football.

A partir de l'insuffisance des recettes de stades, on comprend mieux les difficultés des clubs. Soulignons qu'un club de type nouveau va sûrement, avec ses structures nouvelles, une mentalité nouvelle, une politique financière nouvelle mais encore des pistes nouvelles à inaugurer dans le cadre de la recherche de moyens s'ajoutent à ceux de l'Etat.

APPORT DU BENEVOLAT

La plupart des organisations bénévoles se sont formées pour réaliser des objectifs spécifiques souvent non économiques.

Cette forme d'organisation sociale est choisie comme un moyen de conserver son autonomie par rapport à l'entreprise étatique ou privée.

Du fait de leur but non lucratif, la dimension économique des associations est demeurée longtemps méconnue.

Les dirigeants associatifs privilégiaient leur utilité sociale à leur poids économique. Pourtant il faut reconnaître que les bénévoles constituent « l'épine dorsale du sport ». Sans eux, le mouvement disparaîtrait car il fonctionne grâce aux bénévoles.

L'aspect le plus immédiatement perceptible de l'activité bénévole doit être la production de biens et de services.

Le transport gratuit des joueurs ou dirigeants d'une équipe de football, ou des leçons dispensées gracieusement par des entraîneurs bénévoles, ont une valeur marchande puisque sans leur concours on devrait payer pour obtenir le même résultat.

Les bénévoles dans le football assurent en général des tâches d'encadrement (entraîneurs, animateurs), mais également de gestion administrative de l'organisation (comptabilité, secrétariat)

Le bénévolat est vital pour la bonne marche des activités d'un club de ville.

Pour des raisons financières, le personnel salarié indispensable est réduit souvent à la portion congrue.

Les dirigeants bénévoles (président, vice-président, secrétaire général et trésorier général ainsi que les autres membres du Comité Directeur) doivent être associés à l'élaboration de la politique générale du club.

En définitive, malgré ses limites, l'apport du bénévolat a toujours été déterminant dans la longue marche du football Saint-Louisien.

UNE NOUVELLE POLITIQUE DE MANAGEMENT DU FOOTBALL

Davantage qu'une méthode, le management correspond avant tout à un état d'esprit. Il doit s'agir d'un nouveau langage qui permet d'opérer la complexité des problèmes du sport (cas du football ici) à partir d'une approche sociale.

En rupture avec le normativisme institutionnel, le management du sport place le pluralisme des besoins et des intérêts au centre de sa réflexion.

Le changement de référentiel de la société

Les concepts d'Etat, de Nation et de Service Public qui servaient de mythe fondateur à l'organisation et au fonctionnement de la société, doivent céder la place au pragmatisme.

Dans le domaine du football , on assiste à un bouleversement véritable qui doit entraîner un changement des politiques. En effet, les subventions de l'Etat et de ses démembrements tendent à s'amenuiser voire à disparaître à cause d'une crise qui a apporté des changements profonds dans l'appareil économique.

Cette situation doit faire évoluer les mentalités et la façon d'appréhender les obstacles freinant le développement du football.

C'est ainsi qu'une dynamique doit s'engager à l'échelon local avec la mise en place d'une véritable politique sportive. Ce mouvement s'inscrit dans un processus

général qui vise à favoriser la « proximité » et le « local » pour réguler les distorsions qui résultent d'une part de la complexité des problèmes d'organisation, et d'autre part de la distanciation de plus en plus grande entre le citoyen et les centres de décisions politiques.

L'intérêt général de l'activité sportive : une volonté politique repensée

La mise en évidence par les différents acteurs de l'intérêt général de l'activité sportive, si elle est nécessaire, n'est pas suffisante. Pour donner lieu à une politique publique, il faut la reconnaissance des autorités publiques (Etat, Municipalité, Région). Cette procédure passe par l'inscription à l'agenda politique des Collectivités Locales.

Cette inscription s'opère à partir d'un triple processus :

1/ les membres du club de la ville définissent une situation (l'état actuel du football) comme problématique ;

2/ cette découverte d'un problème doit s'accompagner de procédures d'identification de facteurs aggravants, relevant de la sphère de compétences des autorités de la Commune ;

3/ l'intérêt de la collectivité locale (Commune) est attendu et concernant Saint-Louis, la coopération décentralisée exploitée à fond, peut régler les problèmes (possibilités de jumelage et de partenariat avec les autres communes et régions du Nord)

En guise d'illustration, il y a en annexe un exemple de partenariat entre la structure qui gère le football à Saint-Louis et la ville de Strasbourg (France).

La pensée manageriale doit être fondée sur les apports de l'économie, des sciences sociales, des méthodes et techniques nouvelles de gestion.

Les différentes tâches relèvent essentiellement de la planification, de l'organisation de la direction et de l'évaluation.

1) LA PLANIFICATION

Elle consiste à :

- élaborer un programme
- fixer des objectifs précis
- mettre en relief des phases d'évaluation
- désigner des structures chargées de l'exécution du programme

2) L'ORGANISATION

Elle requiert :

- la détermination du plan d'ensemble composant les différentes actions à mener
- la connaissance des rôles et des tâches assignés
- l'élaboration d'un calendrier d'événements
- la désignation de l'agent chargé de la coordination générale

3) LA DIRECTION (gestion et communication)

Elle comporte :

- l'administration des ressources de toute nature
- les mesures destinées à assurer le fonctionnement quotidien
- l'application rigoureuse des décisions arrêtées
- les activités promotionnelles à mener
- l'animation, la formation
- les relations humaines et extérieures

4) L'EVOLUTION

C'est la phase cruciale d'analyse et d'interprétation des résultats pour réajuster efficacement en vue d'améliorer le fonctionnement



VI.2 Plan de développement technique

Mettre en œuvre un plan de relance poursuivant essentiellement un objectif général de reconstruction et de redynamisation de toutes les composantes du système d'organisation et de fonctionnement de la pratique du football à Saint-Louis pour en assurer des bases plus solides et plus stables.

De façon pratique et particulièrement dans le domaine technique, cette entreprise implique notamment :

- l'extension et le renforcement des actions de prise en charge et de formation systématique dès le plus jeune âge des joueurs pour permettre une reconstitution active des effectifs de pratiquants ;
- la revitalisation des programmes de compétition par un accroissement des exigences afin de favoriser le développement de la compétitivité des pratiquants et des clubs ;
- le renforcement des ressources humaines et de la qualité de l'encadrement technique ;
- la protection et la promotion des joueurs ;
- l'amélioration des conditions d'entraînement et de préparation des sélections locales
- la promotion du football féminin



VI.2.1 Rôle des éducateurs de football

Quand un phénomène d'une énorme ampleur se manifeste, se développe et se maintient, il appelle l'attention et l'intérêt de tous les responsables nationaux.

Quand il s'agit d'une activité à caractère éducatif, le problème prend une importance plus grave et personne n'a le droit de l'ignorer.

Des dispositions doivent être prises pour utiliser cette activité éducative au bénéfice de la jeunesse de la commune.

Une activité éducative appelle la formation d'éducateurs de football capables certes d'enseigner la discipline et de former de bons joueurs, mais aussi aptes à préparer une jeunesse plus forte, plus saine, mieux instruite des réalités de la vie, plus dynamique, à la fois plus soucieuse de justice individuelle, et plus apte à l'effort collectif, mieux avertie des choix, des options, des changements, des arbitrages qui caractérisent la vie moderne.

Il y a vingt (20) ans, le football ne posait d'autres problèmes que ceux administratifs et juridiques. A ce moment, il n'y avait que des questions d'organisation, de qualification, de sanctions.

Aujourd'hui, l'enseignement et l'entraînement se sont imposés.

Tous les éducateurs sont guidés et inspirés par leur amour du football, leur passion de servir la jeunesse de la ville, et la volonté farouche de construire un football saint-louisien émergent, sain, vigoureux, digne et respecté.

En conclusion, cette jeunesse doit trouver :

1/ une formation morale par l'éducation sportive ;

2/ une formation physique et technique par l'enseignement du football et son entraînement.

Ce sont là des droits absolus.

VI.2.2 Réalisation d'écoles de football

L'éducation sportive en général et l'activité football en particulier, dépendaient bien de certains paramètres ; il nous semble que ceux-ci reproduisent souvent des volontés très en vogue dans notre société (le rendement, l'efficacité, l'élitisme, la concurrence, l'individualisme) et que les objectifs du sport sont implicitement déviés.

Nous situant en éducateurs, nous essaierons d'affiner notre démarche en précisant :

- le but du sport collectif, et dans ce cadre l'inscription du football comme activité collective
- les principes pédagogiques fondamentaux.

Ces principes étant fondés sur la connaissance de l'enfant et le respect des stades de son développement, nous rappellerons quelques notions théoriques, avant de préciser la méthodologie de l'activité et ses aspects spécifiques.

Après avoir défini les éléments matériels de l'activité, nous aborderons notre démarche pratique au travers de situations qui conduiront à l'ébauche d'une conception formatrice de ce sport.

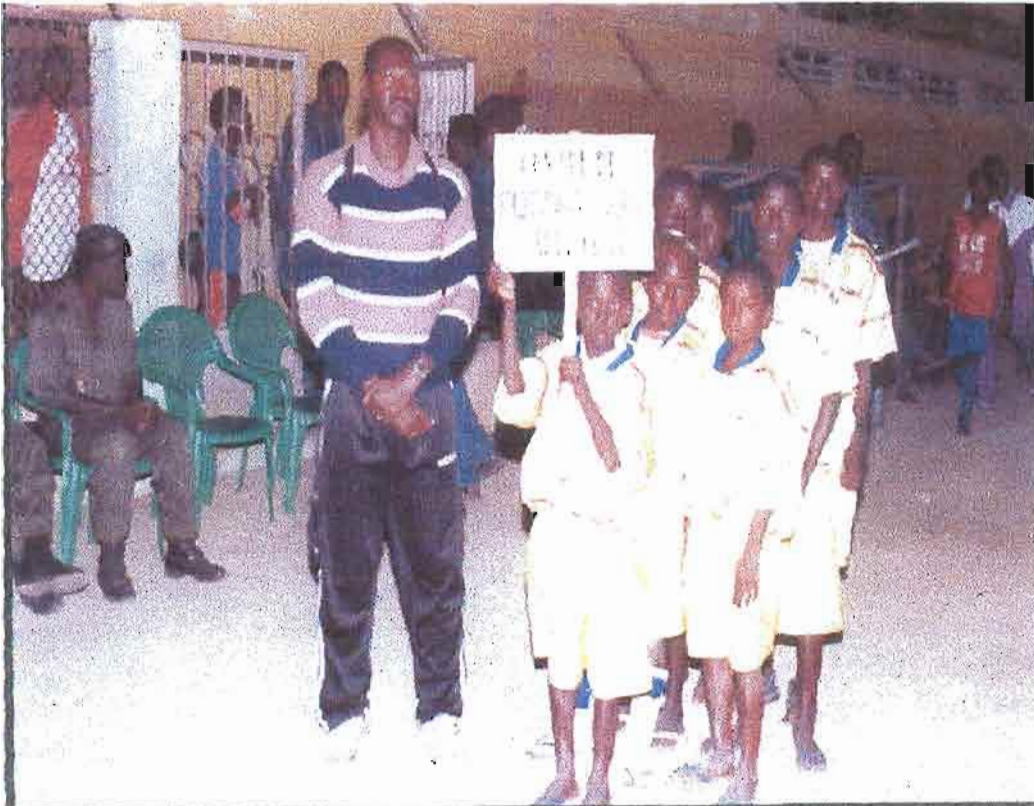
Ces situations faciliteront également l'analyse de cette activité et démontreront son utilisation éducative dont les fondements doivent garantir le développement harmonieux du jeune footballeur en lui permettant d'acquérir les bases théoriques et tactiques ... et une moralité qui, reconnaissons le, n'est pas toujours le point fort d'une grande majorité de footballeurs d'élite.

Le sport collectif doit permettre une activité physique de détente et de formation personnelles et nous savons que le jeu est un élément important de la formation de l'individu qui lui permet de s'affirmer.

En tant que moyen de formation personnelle, le caractère ludique du sport collectif permet à l'enfant de s'exprimer avec un sens créatif naturel.

Différentes situations – problèmes de l'activité football permettront de développer la psychomotricité de l'enfant.

L'introduction progressive de l'aspect compétitif se présente ainsi comme support à l'apprentissage de la vie sociale ; l'enfant est confronté à la victoire et à la défaite, à l'opposition et à l'affrontement, tantôt source de joie et de plaisir, tantôt source de désillusion, mais toujours source d'expérience.



VI.2.3 Promotion du football féminin

Pourquoi les filles peuvent-elles jouer au football ?

Le football est un sport qui demande une répétition constante des gestes techniques adaptés à la maîtrise du ballon.

Les filles possèdent des qualités appropriées pour y parvenir.

PHYSIQUEMENT, les qualités requises sont :

- l'adresse
- la vitesse
- la coordination
- la détente
- l'agilité

Tout cela pour arriver à la maîtrise d'un objet qui est le ballon.

Le football est un sport de plein air, avantage supplémentaire à ce que la fille de la ville puisse accéder à cette forme d'oxygénation.

Nous vivons dans la « civilisation des masses » où, dès l'enfance, des exercices tendent à développer la motricité manuelle, mais très peu d'exercices appellent à une « utilisation des pieds ». La marche et la course sont seulement encouragées.

PSYCHOLOGIQUEMENT

Le football est un sport collectif mais les occasions sont souvent moins nombreuses pour une fille de retrouver un groupe en dehors du cadre scolaire ou familial.

Faire découvrir à des enfants le sens du mot « équipe » est toujours quelque chose de fascinant et un excellent apprentissage de la vie.

PHYSIOLOGIQUEMENT

La pratiquante va découvrir grâce au football la résistance à l'effort et de ce fait, va acquérir une plus grande endurance.

Le football pratiqué par les filles est moins physique, moins athlétique, va moins vite, mais est tout aussi plaisant à suivre dans l'expression technique des joueuses et la recherche du « beau jeu » porté vers l'attaque.

VI.3 Moyens financiers

LES MOYENS DU FOOTBALL

Le football sénégalais, naguère caractérisé par une grande faiblesse financière corollaire d'un manque certain d'organisation, s'est relativement métamorphosé en partie avec les retombées financières de la double qualification de l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique et à la Coupe du Monde, en plus de la subvention de la FIFA, du projet « GOAL » et de l'existence de la structure partenaire de la fédération en matière des finances « PAMODZI ».

Cette manne financière qui se chiffre autour de trois à cinq milliards, doit être bénéfique pour les clubs, subventionnés pour leur transport, leur fonctionnement, la gestion de leurs petites catégories etc. ...

Par ailleurs, chaque club champion de sa catégorie (seniors, juniors, cadets) est récompensé suivant ses performances.

En outre, le club engagé dans les compétitions africaines voit ses efforts financiers récompensés avec la juteuse Coupe de la Ligue.

Enfin, l'existence de Centres de Formation bien gérés et la performance des joueurs de l'équipe fanion peuvent favoriser le transfert dans les clubs nantis, de joueurs dont la valeur des contrats pourrait générer des moyens financiers importants.

Aujourd'hui, la grille de répartition des recettes favorise les clubs qui reçoivent dans leur localité, car ils sont plus responsabilisés dans l'organisation des rencontres et encaissent le produit des recettes après avoir honoré les charges et autres prestations.

Par le biais de cet intéressement direct, les derniers matches de LA LINGUERE au stade M^e BABACAR SEYE, caractérisés par une grande mobilisation populaire, ont conforté la longue tradition de ville d'adeptes de football qu'on reconnaît à Saint-Louis.

. CREATION D'UNE SOCIETE SPORTIVE MIXTE A SAINT-LOUIS AVEC UN CAPITAL OUVERT A TOUS LES RESIDENTS ET LES SAINT-LOUSIENS DE LA DIASPORA EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES.

Optimiser l'attribution des aides publiques aux clubs sportifs

Suivant le niveau de compétition dans lequel il évolue, le club appartient au patrimoine sportif d'une ville ou d'une région. Cette situation s'impose aux élus quel que soit leur appartenance politique.

Partant de ce constat, les dirigeants du club, avec l'appui des supporters – électeurs et le relais des médias locaux, pèsent souvent de tout leur poids sur les édiles locaux pour obtenir le financement de leurs activités.

Dans ce cas de figure, bien des Maires et Présidents de Conseils Régionaux perdent leur sérénité et cèdent devant ce lobby sportif.

Les présidents de club qui connaissent bien les rouages d'une telle stratégie, savent parfaitement en user aux moments opportuns.

Le référence aux lois de décentralisation des collectivités territoriales, révèle la mutation du rôle des acteurs locaux du sport.

Enfin l'émergence d'expérience pilote en matière de contractualisation des aides publiques, mettra en évidence les tentatives de recherche axées vers un assainissement du partenariat financier liant les collectivités locales aux clubs.

L'aide publique allouée sous la forme d'une subvention reste facultative.

Aucune obligation n'est faite aux élus d'apporter une aide financière directe aux clubs sportifs.

Mais face à la disparition des clubs confrontés à des problèmes financiers de plus en plus insurmontables, les élus conscients des limites de leurs subventions, savent qu'ils sont les derniers remparts face à la descente des clubs en division inférieure.

Par ailleurs, le Conseil Régional dispose entre autre, d'une commission de l'éducation de la jeunesse et des sports (art. 44 du CCL) et peut faire bénéficier son concours au centre de formation de football.

Cette synergie de moyens à mettre en œuvre pour assurer l'équipement, le fonctionnement, la réalisation ou la rénovation des infrastructures, reste une des chances de survie du club à Saint-Louis.

Le club apparaîtrait comme un vecteur de promotion de la ville.

Contrat d'objectif

- **installation d'un véritable partenariat** : en échange de l'aide municipale, la ville est traitée comme un SPONSOR
- **garanties pour la ville et le club** : ce dernier connaît à l'avance la somme attribuée. Il peut ainsi bâtir d'une part son budget prévisionnel en toute connaissance de cause, et d'autre part mener une politique à long terme.

Critères à retenir

- critère médiatique : reflète l'impact de la discipline et du club sur le plan national
- critère du classement du club : déterminé par la place occupée par rapport au résultat de clubs évoluant dans la discipline
- le critère difficultés d'accès en division supérieure
- le critère niveau de jeu : exprimé par la place occupée dans la hiérarchie nationale

Ces paramètres intégrés dans la part de subvention dite à la marge peuvent être assimilés soit à un bonus, soit à un malus.

Ce système peut être appliqué par n'importe quelle collectivité publique. Les sommes sont attribuées à partir des critères qualifiables.

La contractualisation introduite par l'intermédiaire d'une convention signée avec le club concerné, impose à la ville de respecter ses engagements.

L'identification du public local à une équipe évoluant au niveau de l'élite favorise la structuration d'une conscience émotionnelle d'appartenance à une même ville.

La rénovation par la Commune, d'un stade fonctionnel est perçue comme une marque du rayonnement de cette localité et du dynamisme municipale.

L'article 811 du Code des Obligations Civiles et Commerciales qui définit l'association, interdit le partage des bénéfices. Cependant l'association peut selon l'article 819 du même code, « acquérir à titre onéreux, tous les biens, meubles et immeubles nécessaires à son fonctionnement ».

Plus que toute autre institution, la Commune se doit d'accorder aux problèmes d'éducation, de formation et de promotion du football une attention soutenue en allouant un budget annuel consistant au club de ville, et faciliter l'octroi d'un siège équipé avec téléphone, fax, ordinateur et un abonnement à l'Internet.

Ce faisant, grâce à cet outil, tous les Saint-Louisiens de la diaspora pourraient trouver dans le site – Email du club – les informations relatives à leur éventuelle contribution mensuelle ou annuelle pour le fonctionnement du club de toute la ville.

C'est ainsi que sur vingt mille (20.000) Saint-Louisiens recensés dans le reste du Sénégal et à l'extérieur, une contribution minimum de vingt cinq mille (25.000) francs CFA annuelle par personne, dégageraient une enveloppe égale ou supérieure à cinquante millions (50.000.000) francs CFA.



VI.4 Les infrastructures

A/ LE CADRE JURIDIQUE

En son chapitre 6 relatif à l'équipement et au matériel sportif, la Charte du Sport n° 84-59 affirme que « les infrastructures sportives sont des équipements socio-éducatifs indispensables à la vie de la société » (article 22). C'est dans ce sens que les collectivités publiques, les sociétés et l'Etat sont appelés à réaliser de telles infrastructures nécessaires à l'éducation, à la pratique du sport sous toutes ses formes, en milieu rural et urbain, à partir d'un programme prenant en compte l'ensemble des besoins.

Avec la régionalisation, c'est le Conseil Régional qui est chargé de la gestion et de l'entretien des équipements et infrastructures publiques.

B/ ETAT DES INFRASTRUCTURES

Concernant l'actuel stade, seule infrastructure réglementaire de Saint-Louis, il a été réfectionné à trois (3) voire quatre (4) reprises, mais force est de constater qu'avec le rythme d'utilisation très fréquent pendant la période des « NAVETANES », il s'apparente à un champ de patates présentement.

Le stade de MEDINE, construit et inauguré en 1970, n'a pas répondu à l'attente des populations de Saint-Louis car il n'a jamais été fonctionnel.

Le stade ABDOULAYE DIAGNE n'obéit à aucune norme de sécurité et de praticabilité pour les joueurs et spectateurs.

A Saint-Louis, le problème de stade s'est toujours posé car la ville, malgré son passé sportif qui devrait militer en sa faveur en matière de réalisations d'infrastructures dignes de ce nom à l'instar d'autres villes du Sénégal, n'a pu bénéficier d'un stade fonctionnel malgré les promesses tenues pour en réaliser à NGALLELE.

La solution que nous préconisons consiste à ce que les collectivités locales (Mairie et Conseil Régional) épaulées par l'Etat, reprennent la réfection et que l'utilisation, à l'image des stades de Dakar, soit assujettie à des locations aux usagers.

Aussi, il est impératif de construire un nouveau stade digne de ce nom dans la ville.

Le stade M^e Babacar Sèye



AVANT



APRES

Etat actuel des stades de



MEDINE



ABDOULAYE DIAGNE

CONCLUSION

Cette étude intervient à un moment où l'optimisme s'est installé dans le paysage du football sénégalais car elle coïncide avec le brillant parcours de l'équipe nationale en Coupe d'Afrique des Nations 2002 au Mali et à la victoire historique du premier match de cette équipe à la Coupe du Monde, victoire acquise aux dépens du tenant du titre la France, mais elle intervient également avec le retour de l'équipe fanion de Saint-Louis, LA LINGUERE en première division après quatre années de purgatoire.

Enfin, ce qui nous réconforte également, c'est la Coupe du Sénégal remportée de haute lutte en « cadets » par le SAINT-LOUIS FOOTBALL CENTER, un centre de formation créé il y'a juste un an.

Ville au passé ponctuée par de brillants résultats matérialisés tantôt par des trophées prestigieux ramenés à Saint-Louis (ex : Coupe d'AOF en 1957 par la Saint-Louisienne, en 1959 par le Réveil, et l'Espoir qui a disputé devant la Saint-Louisienne la première Coupe du Sénégal, jusqu'aux dernières prouesses réalisées par la Linguère après la réforme de 1969) illustrent éloquemment la marche victorieuse du football Saint-Louisien.

Après la réforme de 1969, le football de Saint-Louis a connu une crise profonde malgré les résultats mitigés de la Linguère.

Ne pas le reconnaître, c'est tourner le dos au progrès, le sport ne pouvant être apprécié et jugé en dehors du contexte dans lequel il évolue, il faut se rendre à l'évidence.

La force du football Saint-Louisien résidait dans le sérieux, l'engagement de ses dirigeants, l'implication des autorités de l'époque, des fonctionnaires, des commerçants et la présence enrichissante des légionnaires français ainsi que des infrastructures héritées de l'époque coloniale.

La naissance et l'émergence de ce club passent par un relais provisoire qui serait la prise en charge par la Municipalité, le Conseil Régional et les sociétés de la place, dans le domaine de la prise en charge des salaires des joueurs et entraîneurs, et de la rénovation du stade M^e BABACAR SEYE.

L'une des raisons pour lesquelles nos clubs sont condamnés à vivoter, c'est qu'à la différence des clubs de performance qui s'affirment en Afrique, les nôtres ne bénéficient d'aucun soutien, d'aucun support économique.

Mais avec les brillants résultats de l'équipe nationale et le niveau du championnat du Sénégal, les sponsors et la FIFA drainent des moyens financiers conséquents.

Devant le désengagement de l'Etat, principal bailleur du sport sénégalais, l'avenir passe par la réforme des clubs mais surtout la recherche de moyens de financement.

La réforme de 1969 a vu l'adhésion des responsables des clubs Saint-Louisiens à cause principalement de la nouvelle répartition financière proposée. Mais en contrepartie, cette fusion a accéléré la mort de clubs prestigieux, et l'exode des meilleurs joueurs et entraîneurs.

Le temps est venu de tenir compte des leçons du passé, de dépasser les querelles de personne et d'avancer d'un pas décidé, vers l'avenir et d'opter pour l'avènement d'un club de ville, creuset de toutes les énergies et gage de ressources régulières fruit de la souscription des Saint-Louisiens résidants et ceux de la diaspora, à côté de l'incontournable contribution de la Municipalité, du Conseil Régional et des sociétés de la place.

En outre, en partenariat avec les collectivités locales, des jumelages et partenariat avec d'autres villes et régions du Nord pourront générer des moyens matériels et financiers importants.

C'est ainsi que le Club de Ville, composé d'un groupe de performance, encadré par des entraîneurs qualifiés et disposant d'un Centre de Formation, évoluant dans un stade fonctionnel, et soutenu par toutes les forces vives de la ville de Saint-Louis, pourra réinscrire les belles pages de football auxquelles nous avaient habitués des équipes telles que l'ESPOIR, la SAINT-LOUISIENNE, l'AVENIR etc.

L'on s'est très souvent évertué au Sénégal à réfléchir, à débattre et même à esquisser des plans et des programmes pour notre football. Mais l'équation des moyens matériels et financiers a été et demeure le butoir de toutes les initiatives de développement ou simplement de relance du football sénégalais, tant au niveau national qu'à celui des clubs.

La persistance du problème et la rémanence de ses effets ont fini de créer chez le dirigeant du football, le syndrome de l'amateurisme caractérisé par la « gestion du quotidien » avec des moyens aléatoires et irréguliers.

Paradoxalement, c'est dans ce décor terne que l'équipe nationale, avec les natifs de Saint-Louis formés dès leur bas-âge par des entraîneurs émérites, comme pour convaincre que le miracle existe, nous restitue subitement le droit de rêver.

Mais aussi inattendue que puisse être cette double qualification et ses effets, elle appelle de nous un réveil lucide, une rupture avec les anciennes démarches, pour une nouvelle approche de notre nouveau rôle de développeur du football.

Dès maintenant comme dans le passé, le développement qualitatif de notre élite ainsi que la relance à partir des petites catégories, ne sont plus des vœux pieux.

Nous pouvons et devons y arriver en nous évertuant à cibler des actions concrètes, novatrices de réorganisation de nos clubs, de nos infrastructures, pour favoriser l'émergence d'un club de ville.

ANNEXES

QUESTIONNAIRE DESTINE AUX ANCIENS PRATIQUANTS DE FOOTBALL

I. IDENTIFICATION

Age Sexe : M F

Ethnie: Wolof Halpular Sérère Autre

Religion : Musulmane Catholique Autre

Situation Matrimoniale : Marié Célibataire Divorcé Veuf

II. NIVEAU D'INSTRUCTION

Avez - vous suivi fréquenté l' école française ? Oui Non

Avez -vous suivi une formation professionnelle ? Oui Non

III. CONDITIONS SOCIALES

Situation professionnelle : travailleur retraité sans travail

Habitation : locataire travailleur

Etes-vous en bonne santé ? Oui Non

Votre maladie est-elle en rapport avec votre pratique sportive ? Oui Non

Avez-vous bénéficié d'assistance de vos anciens partenaires ? Oui Non

IV . HISTORIQUE DU FOOTBALL SAINT-LOUISIEN

En quelle année remonte la création du premier club de football à St-Louis ?

Donc quelles circonstances ce club est né ?

Qui étaient les initiateurs ?

Avait-ils bénéficié du soutien des populations ? Oui Non

Comment les autorités administratives avaient accueilli cette initiative ?

Quel était le nom de ce club ?

Est-ce que cela à entraîné la naissance d'autres clubs ? Oui Non

V STRUCTURATION DU CLUB SAINT-LOUISIEN DE L'EPOQUE

Comment était organisé le club saint-louisien de l'époque ?

Quels étaient les critères d'appréciation pour la sélection d'un dirigeant ?

Quels étaient les sections les plus importantes dans l'équipe ?

Etes-vous satisfait du fonctionnement actuel ? Oui Non

Si non, quelles correctifs faut-il apporter ?

VI. STRUCTURATION DES INSTANCES

Comment les instances étaient organisées ?

La structure est-elle opérationnelle ? Oui Non

Y a-t-il des lourdeurs ? Oui Non

A quel niveau ?

VII. LE STATUT DU JOUEUR

Quel est le statut actuel du joueur ? Amateur Semi professionnel

Professionnel Autre

Le statut est-il satisfaisant ? Oui Non

Si non, dans quel sens faut-il l'améliorer ?

Quelles sont les conditions indispensables pour agrandir la performance du joueur ?

VIII. LES FORCES ET FAIBLESSES DU FOOTBALL A SAINT-LOUIS

Dans quel état se trouvent les infrastructures sportives de la ville ? En bon état

En mauvais état Autres précisions

Quelle est la situation du matériel didactique ? En nombre suffisant Faible

Moyen Inexistant Autres précisions

Quelles appréciations faites-vous des encadreurs ? Bon Moyen Faible

Sont-ils en nombre suffisant ? Oui Non

Quels sont les normes selon vous ?

Etes-vous satisfait de la qualité actuelle des joueurs ? Oui Non

Justifiez votre réponse

IX. LA RELANCE DU FOOTBALL A SAINT-LOUIS

Quels sont les piliers sur lesquels doit reposer la relance du football à Saint-Louis ?

.....

Quelles sont les stratégies à mettre en œuvre ?

.....

.....

Quels sont les moyens à déployer ?

.....

.....

Quelles sont les différentes étapes à suivre pour assurer la réussite de la relance ?

.....

.....

Quelles sont les difficultés à prévoir ?

.....

.....

.....

Guide d'entretien

DESTINE AUX PRESIDENTS DE CLUBS AUX RESPONSABLES D'INSTANCES (LIGUE, DISTRICT,)

I. Identification

Prénoms Nom

Age Sexe **Masculin** **Féminin**

Niveau de responsabilité

Pouvez-vous nous rappeler les temps forts du football saint-louisien?

.....

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué?

.....

Selon vous, qu'est-ce qui explique les performances des clubs de l'époque?

.....

Quelle était la nature des relations entre le joueur et les dirigeants?

.....

Comment peut-on expliquer la rupture dans le football saint-louisien?

.....

Peut-on espérer à une relance?

.....

.....

Sur quoi faudra t-il se fonder alors?

.....

.....

Quelles doivent être les nouvelles orientations de football saint-louisien ?

.....
.....
.....

Avec quels acteurs?

.....
.....
.....

Avec quels moyens ?

.....
.....
.....

Focus-Groupe

DESTINE AUX « GRANDS PLACES »

[REX, RUE DE PARIS, GALLOU NAAR, NDAR-TOUTE]

1. Quels sont les grands moments du football Saint-Louisien ?
2. Quels étaient les grands clubs de l'époque ?
3. Qu'est-ce qui constituait leur force ?
4. Comment fonctionnaient les clubs ?
5. Y a-t-il eu des trophées remportés ?
6. Quels souvenirs gardez-vous de la fusion de 1969?
7. Qu'est-ce qui explique selon vous le déclin du football Saint-Louisien?
8. Est-il possible de réhabiliter le football Saint-Louisien ?
9. Par quel processus ?

Par quelles stratégies ?

STATISTIQUES LICENCES

Ligue de Saint-Louis

CLUB	CATEGORIES				TOTAL
	SENIOR	JUNIOR	CADET	MIMIME	
CSS	20	14	12	5	51
LINGUERE	25	22	21	12	80
LAPPU NDER	15	12	10	4	41
NIANDANE	13	11	8	-	32
DAGANA	16	13	3	-	32
FOYER RICHARD TOLL	21	18	6	6	51
ENTENTE REV.EIL GUET NDAR MOOL	17	16	10	8	51
GUELEWARS	14	14	7	-	35
JOKKO FC	11	13	11	5	40
ALMAAMI	13	12	5	-	30
MONTEL MBAGAM	12	14	3	-	29
S ST LOUIS	18	12	2	-	32
LYCEE AMETH FALL	4	8	8	3	23
TOTAUX	199	179	106	43	527

BIBLIOGRAPHIE

- Le football africain
Mahjoub FAOUZI
- Sénégal : Carton Rouge
Serigne Aly CISSE
- Football : Histoire de la Coupe d'AOF
Bocar LY
- Le Sport et sa Gestion
Pierre CHAZAUD
- Le Guide des Dirigeants et des Educateurs de Football
- Sport et Management : De l'éthique à la pratique
« Optimiser l'attribution des aides publiques aux clubs sportifs »
Jacques QUANTIN
- Foot Passion : le plaisir par le jeu
Jean Louis DESHAIES
- Saint-Louis du Sénégal : Mort ou Naissance
Régine BONNARDEL

MEMOIRES

- « Facteurs de contre performances du football Saint-Louisien »
Assane Kâne DIALLO
- « Contribution à la redynamisation du football sénégalais »
Doudou SENE

OUVRAGE

- Réforme de la gestion du football sénégalais
Fédération Sénégalaise de Football

GLOSSAIRE

C.R.O.S.S.: COMITE REGIONAL OLYMPIQUE SPORTIF DE SAINT-LOUIS

A.O.F. : AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

F.F.S. : FOYER FRANCE SENEGAL



CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE DU FOOTBALL DANS LA REGION DE SAINT-LOUIS

L'Association Universal Sport, association de solidarité internationale dans le domaine du sport s'est créée dans le but d'entreprendre et de soutenir des programmes d'accès à la pratique sportive.

Dans cette optique, est conclue la convention de partenariat suivante entre :

Universal Sport, représenté par Emmanuel ANTZ, Président

Et

La Ligue Régionale de Football de Saint-Louis, représentée par El Hadj GUEYE, Président

Article 1 :

Universal Sport s'engage à soutenir la politique sportive de la Ligue en matière de développement de la pratique du Football dans la région de Saint-Louis.

Article 2 :

Universal Sport s'engage notamment à fournir un apport de matériel à la Ligue, à charge pour cette dernière d'en faire bénéficier ses licenciés.

Article 3 :

Universal Sport s'engage à élaborer un projet visant à mettre en place un échange entre les éducateurs de la Ligue de Saint-Louis et ceux de la Ligue d'Alsace de Football. Cet échange a pour objectif de faire bénéficier aux éducateurs des deux pays de leurs compétences respectives dans le domaine de la formation.

Article 4 :

Universal Sport s'engage à élaborer un projet consistant à établir des jumelages entre des clubs de football du ressort de la Ligue de Saint-Louis et des clubs alsaciens. Ces jumelages prendront la forme de partenariat étroit entre les clubs de ces deux pays et pourront notamment se concrétiser par des missions diligentées par un club au sein d'un autre. Universal Sport s'engage donc à assurer un accueil idéal aux équipes venant de Saint-Louis en France.

Article 5 :

La Ligue Régionale de Football de Saint-Louis s'engage à mener une politique sportive rigoureuse en matière de développement de la pratique du Football dans la région de Saint-Louis.

Article 6 :

La Ligue Régionale de Football de Saint-Louis s'engage à faire une utilisation du matériel fourni conforme aux termes de la présente convention.

Article 7 :

La Ligue Régionale de Football de Saint-Louis s'engage à élaborer un projet visant à mettre en place un échange entre les éducateurs de la Ligue de Saint-Louis et ceux de la Ligue d'Alsace de Football.

Cet échange a pour objectif de faire bénéficier aux éducateurs des deux pays de leurs compétences respectives dans le domaine de la formation.

Article 8 :

La Ligue Régionale de Football de Saint-Louis s'engage à élaborer un projet consistant à établir des jumelages entre des clubs de football du ressort de la Ligue de Saint-Louis et des clubs alsaciens.

Ces jumelages prendront la forme de partenariat étroit entre les clubs des deux pays et pourront notamment se concrétiser par des missions diligentées par un club au sein d'un autre. La Ligue Régionale de Football de Saint-Louis s'engage donc à assurer un accueil idéal aux équipes venant de France à Saint-Louis.

Article 9 :

La Ligue s'engage à fournir un rapport d'activités à Universal Sport, rapport précisant notamment l'utilisation faite du matériel fourni mais également les actions menées par la Ligue en matière du développement du football et d'accès à la formation dans la région.

Le détail de l'apport matériel fourni par Universal Sport est contenu dans les avenants à la présente convention

Article 10 :

Il est convenu d'une procédure de suivi de la collaboration entre Universal Sport et La Ligue Régionale de Football de Saint-Louis.

A cet effet, la Ligue s'engage à justifier l'utilisation du matériel fourni par Universal Sport à tout moment, notamment par la présentation dudit matériel quelqu'en soit son utilisation et son état.

Article 11 :

Universal Sport se réserve le droit de mettre à terme à la présente convention si les conditions du partenariat si établies ne sont pas respectées.

Articles 12 :

Les parties à la présente convention disposent de la possibilité de la résilier pour tout motif, en respectant toutefois un préavis d'un mois.

Fait à Saint-Louis du Sénégal, le 28 mai 2002

Pour la Ligue Régionale

Le Président

El Hadj GUEYE

Pour Universal Sport

Le Président

Emmanuel ANTZ

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT CONCLLU ENTRE LA LIGUE REGIONAL DE SAINT-LOUIS ET UNIVERSAL SPOORT

ors de l'opération Africa Foot 2002 Universal Sport a remis à la Ligue Régionale. de Football de Saint-Louis le matériel suivant pour la pratique du football :

- **02 ballons** de marque PUMA, **02 ballons** de marque ADIDAS et **10 Chasubles FFF** destinés à chaque club de football du ressort de la Ligue suivantes :

1. Almamys
2. Ameth Fall (Équipe Féminine)
3. Gueth Ndar Mool
4. Jokko F.C.
5. Lappu Nder
6. Manko
7. Ndar Toute
8. Saint-Louis Football Center
9. Université Sporting Club

- **01 Ballon** de marque PUMA, **01 Ballon** de marque DUARIG destinés à cichacune des écoles de football du ressort de la Ligue suivantes :

1. Abatalih Gueve
2. Abdou Dia Douglas
3. Ablaye Diagne
4. Albert Batteux
5. Balacoss
6. Batinord
7. Cabral Lô
8. Corniche
9. Diawlingue
10. El Hadj Ousseynou Diouf
11. Fagaru
12. Goxu Mbacc
13. Grand Fall
14. Gueth Ndar
15. Guy Seddéle
16. HLM/Léona
17. Linguère
18. Maka Toubé
19. Mania Ndiaye
20. Mame Penda Diouf
21. Marcel Arnold
22. Medina Marmiyal
23. Ndar Toute
24. Pape Samba Mbow
25. Saf-Fakry
26. Wulter Camara

- **01 Tee-shirt** de marque ADIDAS destiné à chaque Responsable de **5** écoles de football mentionnées ci-dessus